

## LA FRANCE FACE À LA PUISSANCE MILITAIRE OUEST-ALLEMANDE À L'ÉPOQUE DU PLAN PLEVEN (1950-1954)

Annie LACROIX-RIZ, Professeur à l'Université de Toulouse II-Le Mirail, France (depuis 1997 à Paris 7), *European Unity in Context : Dimensions of European Unity in the Postwar World*, International Conference, University of Hull, 20-24 September 1989.

« La France face à la puissance militaire ouest-allemande à l'époque du Plan Plevén (1950-1954) », publié dans les *Cahiers d'histoire de l'institut de recherches marxistes*, n° 45, 1991, p. 95-143

### PRÉAMBULE : PARIS À LA VEILLE DU RÉARMEMENT OFFICIEL DE L'ALLEMAGNE OCCIDENTALE

L'automne 1950 ne fit que poser publiquement la question du réarmement allemand ; il ne put donc susciter les "deux surprises" qu'Alfred Grosser prêta naguère au Ministre français des Affaires Étrangères en session atlantique en septembre à New York - devant, respectivement, l'exigence par Acheson d'"une décision concrète" et le soutien par Bevin, allié escompté de la France, du "point de vue américain" <sup>(1)</sup>. Evoquer cette question s'impose dès lors qu'on ne saurait traiter ici de ce que l'historiographie traditionnelle a décrit en se fiant à l'imprimé officiel : une sorte de coup de tonnerre tombant sur les Français à New York ou l'accablante découverte d'une puissance politico-militaire allemande ressurgie de ses cendres dans le brasier coréen.

Schuman et les décideurs français ne pouvaient être étonnés du coup d'éclat faussement coréen du Secrétaire d'État américain : depuis la capitulation de l'Allemagne, les services civils et militaires concernés avaient minutieusement épié les signes de la reconstitution, par leurs alliés anglo-américains, de la puissance industrielle de leurs zones d'occupation (Ruhr au premier chef) - base traditionnelle du réarmement ; ils avaient avec la même anxiété recensé les jalons de l'édification d'un État hyper-centralisé et souverain, remis aux bons soins "comme au temps de la bureaucratie prussienne, /de.../ la bureaucratie allemande restaurée par les américains (*sic*)" - selon une formule du début de 1947 <sup>(2)</sup>. Préalable civil indispensable à la "création d'une nouvelle Wehrmacht" <sup>(3)</sup>.

La France avait donc été confrontée depuis l'été 1945 aux projets de restitution de la souveraineté à l'héritier occidental du Reich. A ces projets d'"accords négociés" ou de "paix séparée", la guerre froide commençante avait ôté beaucoup de leur discrétion: "l'ogre soviétique" avait, au tournant de 1947-1948 <sup>(4)</sup>, fourni un commode paravent à des pratiques trop généralisées pour demeurer parfaitement secrètes. Depuis ce moment, c'est-à-dire la rupture officielle du quadripartisme en Allemagne, les Français, terriblement affaiblis sur le terrain allemand par une option occidentale synonyme d'alignement sur le plus puissant allié <sup>(5)</sup>, avaient vu régulièrement battre en brèche les modestes digues qu'ils avaient laborieusement élevées contre la renonciation aux conditions de la capitulation : Paris ne redoutait rien tant que les conséquences politico-militaires logiques du retour de l'Allemagne occidentale à "l'égalité des droits" - autre thème essentiel qui rajeunissait les diplomates du Quai d'Orsay.

Empêtrée dans des contradictions insurmontables entre l'adhésion officielle à la croisade occidentale conduite par Washington, qui postulait le changement d'ennemi, et les tentatives clandestines de maintenir en lisière "cet état (*sic*) croupion que constitue l'Allemagne de l'Ouest" <sup>(6)</sup>, la France avait, depuis le début de 1950, été soumise à pression plus impérieuse que jamais. Une nouvelle parade contre "la solution du problème franco-allemand" que les États-Unis ne voulaient plus différer, et qui allait emprunter la forme de la proposition du 9 mai 1950, avait, en avril, été envisagée : à la veille d'une séance tripartite londonienne où Paris avait l'assurance de se faire poser la question directe redoutée depuis si longtemps - celle du réarmement allemand *stricto sensu* - "un pareil programme permettrait, selon l'aveu de la Direction d'Europe, de gagner du temps" <sup>(7)</sup>.

Temps vite écoulé puisque le fameux "plan Schuman" ne suspendit aucunement, bien au contraire, l'évolution attendue et redoutée de longue date par les Français : la publicité donnée au

pan strictement militaire de l'accession de l'ennemi vaincu à "cette égalité des droits que les Gouvernements allemands avaient revendiquée après le Traité de Versailles, moins rapidement d'ailleurs que le Chancelier /Adenauer/ ne le fait aujourd'hui" <sup>(8)</sup>. Septembre 1950 porta en effet sur la place publique ce que les efforts des responsables français avaient jusqu'alors réussi à cantonner à la correspondance interne et diplomatique : ce n'est donc pas une sorte de révélation brutale et tragique que leur infligea la session atlantique de New York, mais l'obligation de gérer désormais en partie publiquement un dossier déjà ancien.

Il fallut d'ailleurs administrer ce contentieux dans le contexte d'une dépendance accrue à l'égard des dollars indispensables à la poursuite de la guerre d'Indochine : la perception française de la gloire militaire grandissante de l'Allemagne de Bonn, traitée ici, eut pour contre-partie, celle, exclue du présent travail, mais décisive, d'une situation de permanente mendicité "indochinoise" dans la période même de la CED.

On ne saurait approfondir ici cette affaire <sup>(9)</sup>. Notons cependant qu'elle apparaît plus qu'implicitement, dans la correspondance interne, comme la motivation immédiate du consentement public de la France au principe de confier à nouveau des armes à des mains allemandes. Après plusieurs mois de requêtes françaises présentées comme adaptées aux exigences américaines en matière de réarmement "européen" - couverture du dossier allemand -, Acheson avait presque clairement annoncé la couleur en septembre 1950. Paris escomptait donc entendre à la prochaine session atlantique que la "défense occidentale" associant l'Allemagne (Acheson invoquait en l'espèce comme de coutume les exigences du Congrès) et l'Indochine constituaient "un tout inséparable" <sup>(10)</sup>.

Ce constat préliminaire sur le caractère objectivement limité de l'opération américaine de l'automne 1950 ne dispense naturellement pas d'examiner comment les responsables de la politique étrangère de la France réagirent à cette nouvelle et importante étape du retour de l'Allemagne occidentale à la souveraineté extérieure.

Cette étude ne retracera pas à proprement parler les heurs et malheurs de l'"initiative" Pleven, qu'on peut définir en quelques mots : elle fut conçue pour esquiver les décisions certaines de New York à la fin octobre 1950, qui furent imposées à tous les Européens concernés (aussi anti-allemands que la France, mais qui, grâce au refus publiquement exprimé par celle-ci, purent sans risque de colère américaine user d'une tactique publique d'approbation de la stratégie de Washington).

Aléas sans grand intérêt historique à vrai dire, compte tenu des fondements du "Plan Pleven". Celui-ci s'inscrivit en effet tout simplement, comme son devancier (le "Plan Schuman"), dans le cadre "des possibilités de manœuvre" <sup>(11)</sup> que Paris se prêtait en avril : il fallait avant le 27 octobre - date de réunion des Ministres atlantiques de la Défense - "nous mettre à la recherche d'une solution positive, pour éviter le complet isolement (...) et pour conserver la possibilité d'influer sur les suites d'un évènement (*sic*) que, selon toute vraisemblance, il ne nous appartient plus de prévenir. Si l'on pense avec le cardinal de Retz que la politique consiste en certains cas "à se faire honneur de la nécessité", comment y parvenir dans l'occasion présente ?" <sup>(12)</sup>. Inutile, dans ces conditions, de se pencher sur les éventuelles chances de réussite de la CED (mort-née par définition) entre 1950 et 1954, évoquées naguère, en l'absence de documentation originale, par Jacques Fauvet <sup>(13)</sup>.

On décrira donc ici la perception française des dangers, accrus au fil des ans, d'une Allemagne occidentale que ne menaçait guère, comme il le fut si souvent prétendu, la subversion bolchevique, mais que caractérisait bien un indissociable mélange de nazisme, de nationalisme et de militarisme. Une Allemagne revendicative, fortifiée par l'appel prioritaire des Anglo-Saxons à ses capacités militaires éprouvées, qui, derrière Adenauer, selon la prédiction rageuse de François-Poncet début mai 1950, "pratiquera/it/, de nouveau, la politique d'arrogance, de récrimination et de menace qu'elle a tendance, depuis Bismarck, Guillaume II, et Hitler, à considérer comme seule digne d'un grand peuple" <sup>(14)</sup>.

## I. LA FRANCE ET L'"ÉGALITÉ DES DROITS" DE LA RFA

De la nouvelle phase du réarmement ouest-allemand dont Paris avait suivi le cheminement de longue date, un des aspects les plus pénibles aux Français fut incontestablement la promotion de Bonn au rang d'allié à part égale, solidement accoté derrière le puissant animateur de l'Alliance

atlantique. L'Ambassadeur à Londres Massigli proposa en novembre 1952 une brève et pertinente définition - qu'on retrouve dans la correspondance des quatre années de la CED - du "corollaire /du réarmement allemand/ : souveraineté rendue à la République Fédérale et liquidation la plus rapide possible du régime instauré à Potsdam" <sup>(15)</sup>. Alors que le danger allemand avait été depuis 1945 perçu comme largement américain - l'Allemagne se conformant à court terme à l'image que l'occupant se forgeait d'elle -, l'année 1950 (dès le lancement du Plan Schuman) offrit aux dirigeants de Bonn ce qui pouvait apparaître comme une marge - certes limitée - d'autonomie. Les Français ne se heurtèrent plus seulement aux Américains appliqués à soutenir le pivot allemand de leurs projets européens ; ils durent désormais affronter aussi le Chancelier (et les forces politiques de Bonn) revendiquant avec une énergie croissante l'égalité des droits légitimée par le recours aux effectifs militaires de la République fédérale.

## **A. L'ÉGALITÉ DES DROITS AU DÉBUT DU PLAN PLEVEN 1950-1952**

### **1. LES SUCCÈS DE 1950-51**

Tandis qu'ils notifiaient aux responsables de la politique extérieure française - beaucoup plus attachés qu'ils ne le prétendaient aux précieuses clauses de Yalta et Potsdam - leur rejet des accords consacrant la défaite et la capitulation du Reich, les Américains <sup>(16)</sup> montrèrent qu'ils n'étaient pas dupes des astuces du projet de "Communauté européenne de Défense". Paris prétendait bien faire "jouir/... l'Allemagne/ de l'égalité des droits, mais /d'une/ égalité /qui/ ne porterait que sur des droits limités" <sup>(17)</sup> : comme le dit à son homologue français l'Ambassadeur américain à La Haye, en décembre 1950, "l'opinion et les partis suivraient sans difficultés le Chancelier Adenauer dès qu'ils sauraient que leur pays était assuré de jouir désormais d'une entière égalité de droits" <sup>(18)</sup>. La multiplication des réunions internationales auxquelles le "Plan Pleven" - comme le Plan Schuman - devait donner lieu permit de mesurer l'ampleur du chemin parcouru depuis la capitulation.

Janvier 1951 illustra de ce point de vue une situation qui ne devait guère se modifier au cours des quatre années de la laborieuse entreprise : fortifié et non affaibli, malgré les apparences, par la surenchère permanente du SPD sur le thème de "l'égalité des droits" <sup>(19)</sup> - solide tradition du second après-guerre <sup>(20)</sup> -, le Gouvernement de Bonn accueillit l'"invitation /à la Conférence de Paris du début février 1951/ qui impliquait/ une participation allemande sur la base de l'égalité absolue des droits avec la plus grande satisfaction" <sup>(21)</sup>. L'appui résolu de Washington paracheva naturellement cette étape majeure du retour de l'Allemagne occidentale à la souveraineté extérieure : "J'estime personnellement, avertit le futur chef du SHAPE, le Général Eisenhower, qu'une base politique et un accord fondés sur une nécessaire égalité des droits doivent être atteints avant que nous puissions commencer à parler de l'inclusion d'unités allemandes dans une armée quelle qu'elle soit. En tant que chef militaire, je ne désire certainement pas avoir sous mes ordres une armée de mercenaires. Je n'y verrais qu'une source de faiblesse" <sup>(22)</sup>.

Cette année 1951 fit sérieusement avancer Bonn sur la voie glorieuse de l'égalité des droits dans tous les domaines, tant industriel que politique ou militaire. Des sessions consacrées au Plan Schuman aux réunions atlantiques répétées, la documentation ne manque pas pour compenser le "trou" des archives CED classées au Quai d'Orsay (de la mi-février au 24 octobre). Fonds originaux relatifs au plan charbon-acier <sup>(23)</sup> ou à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord <sup>(24)</sup> ; comptes rendus précis de *l'Année politique* sur les séances tripartites, notamment Washington (12-14 septembre), ou plus largement atlantiques, notamment Ottawa (15-20 septembre) et Rome (24-28 novembre) ou sur l'atmosphère de la négociation des "accords contractuels", sanction de "la cessation de l'état de guerre" (contre laquelle Paris bataillait depuis des années) "annoncée le 9 juillet" <sup>(25)</sup> : l'historien peut aisément découvrir les traces envahissantes de la gloire du récent vaincu, de l'humiliation du théorique vainqueur.

D'un énorme lot qui ne se plie pas aux contraintes du volume d'une communication, on ne retiendra que quelques éléments strictement relatifs au dossier militaire : le Chancelier franchit avec succès des pas décisifs dans le recouvrement de la souveraineté, étayé par le déchaînement apparemment incontrôlé d'un Schumacher (entre la réunion quadripartite de Paris - Adenauer, Acheson, Eden et Schuman - et le Conseil Atlantique de Rome, le chef du SPD revendiqua pour les

Allemands "les mêmes droits que ceux dont jouissent les Français à l'égard de leurs occupants américains" <sup>(26)</sup>). La manifestation militaire de l'accession à "l'égalité des droits" n'attendit aucunement la mort officielle d'un Plan que tous les décideurs savaient mort-né.

Dès 1951, ce qui devait porter, après l'hallali parlementaire français du 30 août 1954, le nom de "solution de rechange" courut dans toutes les chancelleries : la correspondance diplomatique anéantit la fiction, indispensable compte tenu du rapport des forces politiques français, de l'invraisemblable "armée européenne" au profit de la fameuse "Armée Nationale" que le projet français prétendait proscrire. En un résumé fidèle d'un jugement général, de Washington à l'Europe, le *Daily Telegraph* du 5 décembre 1951 définit le projet d'armée européenne comme un "artifice militaire" imaginé pour vaincre la méfiance qu'inspire le réarmement de l'Allemagne et qui "n'empêcherait pas que sous la pression des revendications allemandes, le contingent germanique de l'Armée Européenne ne devienne bientôt le noyau d'une nouvelle Wehrmacht (*sic*)"; bref, chacun attendait l'"entrée /de la RFA/ dans NATO (*sic*) et la reconstitution, tôt ou tard d'une Armée Nationale Allemande" <sup>(27)</sup>.

On imagine en effet ce que la reconnaissance officielle de ce qui existait déjà *de facto* à Bonn avait de peu européen : la réunion de Strasbourg, le 11 décembre, offrit aux "Six Ministres des Affaires Etrangères" - le Français inclus - l'occasion d'annoncer que "la République Fédérale pourra/it/ entreprendre immédiatement la constitution d'un Ministère de la Défense", "nouveau succès" d'Adenauer qui suscita "une vive satisfaction" à Bonn <sup>(28)</sup>. Paris ne fut donc pas dupe de la tactique simultanée du Chancelier, qui s'appliquait à convaincre ses interlocuteurs français de son "hostilité/ à l'idée d'une Armée Allemande (*sic*)" <sup>(29)</sup>, tout en "cherchant/ à établir dès maintenant /décembre 1951/, avec netteté vis-à-vis des États Unis (*sic*) que, si l'Armée Européenne ne p/ouvai/t être mise sur pied, la responsabilité n'en incombe/rait/ pas à l'Allemagne, mais aux autres pays d'Europe occidentale, et en particulier à la France" <sup>(30)</sup>.

## **2. L'ANNÉE DE LA SIGNATURE DU TRAITÉ DE PARIS**

Après une fin d'année triomphante, où Adenauer put laisser éclater son "plaisir manifeste /de/ sent/ir/ ainsi grandir son autorité internationale" - "pendant la conférence /ministérielle des Six sur l'armée européenne, fin décembre à Paris/, M. Acheson l'a appelé au téléphone et a conversé avec lui" <sup>(31)</sup> -, l'an neuf confirma les victoires déjà engrangées. Symbole du retour aux bonnes vieilles traditions, le Ministre de la Défense Blank, tint, lors de sa conférence de presse du 15 janvier 1952, des propos très fallacieusement "européens". Il en ressortit, d'une part, la prétention de la RFA à la parfaite égalité de traitement : se prononçant "contre la production d'armements sur une base nationale", Blank ne soumettrait les programmes d'armements à la CED qu'"à condition que les autres puissances prennent le même engagement /car/ son pays n'accepterait aucune discrimination" ; d'autre part, la faiblesse d'une France suspendue aux crédits américains pour maintenir sur ses colonies une tutelle qui ne plaisait guère au prêteur : "la Communauté Européenne", affirma-t-il, "serait compétente pour la totalité de l'armement des puissances européennes, y compris pour les armes destinées aux troupes coloniales françaises" <sup>(32)</sup>.

Le thème de la non-discrimination connut un remarquable succès à l'époque de la signature du Traité de Paris. Avant même que le "monstre" ne fût venu au jour (le 27 mai 1952), les Français évaluèrent très lucidement les atouts du pays toujours considéré comme l'adversaire principal. Armand Béraud, beaucoup plus nettement anti-allemand que François-Poncet - ses *Mémoires* l'attestent presque autant que sa correspondance du temps -, porta sur ce point à la mi-février un jugement qui, à lire les courriers en provenance de toutes les capitales ouest-européennes, était largement partagé : "L'Allemagne a retrouvé sa confiance en soi. A la rapidité de son redressement, elle oppose volontiers l'instabilité gouvernementale, les difficultés intérieures, résultat de la présence d'un parti communiste nombreux et la crise financière auxquelles, souligne-t-elle, la France est en butte.

Elle croit de nouveau en sa puissance, elle est convaincue que la valeur militaire de son peuple, à laquelle les Alliés sont obligés de faire appel, la rend indispensable au monde occidental. Elle a, dans ces conditions, de nouveau tendance à parler haut, le ton de sa presse en témoigne. Il est frappant qu'à quelques jours de distance, le Président du Conseil luxembourgeois et un haut fonctionnaire autrichien (...<sup>(33)</sup>) se plaignent à nos représentants de l'attitude comminatoire que l'Allemagne commence à prendre de nouveau avec les petits États".

Bonn "a tendance à fermer les yeux sur ses propres éléments de faiblesse" - notamment le fait qu'"elle demeure en butte à la méfiance des Nations qui ont subi son occupation". Les Pays-Bas et la Belgique - champions publics, pour des raisons exclusivement liées à leur statut à l'égard des États-Unis, de la renonciation à la fiction d'une armée européenne, et de l'intégration directe à l'OTAN d'une RFA souveraine et réarmée <sup>(34)</sup> - "ne cherchent-ils pas parfois à justifier leurs réticences à l'égard des plans d'armée européenne, en manifestant la crainte que l'Allemagne ne réussisse à dominer rapidement cette armée commune ?

Une transformation de la mentalité allemande était inévitable à partir du moment où les Alliés prenaient eux-mêmes l'initiative de lui demander de reconstituer des forces militaires. Mais elle est plus directement encore la conséquence de la hâte avec laquelle on a voulu obtenir de la République fédérale cette contribution à la défense qu'en raison des réactions de son opinion, elle n'était pas sûre elle-même de pouvoir fournir, et de la position de demandeur dans laquelle les alliés se sont ainsi placés." <sup>(35)</sup>.

## **B. VERS LE TRIOMPHE ALLEMAND: L'ÉGALITÉ DES DROITS DU TRAITÉ DE PARIS À LA NON-RATIFICATION FRANÇAISE 1952-1954: L'EXEMPLE DES CONTRÔLES INDUSTRIELS**

Ce réquisitoire, longuement cité parce que significatif de *toute la correspondance française*, dispense d'une répétition fastidieuse (les propos ne se modifièrent guère de 1952 à la mort de la mythique CED). On ne peut aborder ici la totalité des dossiers auxquels le réarmement officiel permit d'appliquer le principe de l'égalité des droits, de la Sarre au statut des effectifs allemands de l'"armée européenne" en passant par la discussion des "accords contractuels" appelés à remplacer le "Statut d'occupation". Dans un cadre général situant les grandes étapes des progrès accomplis vers le statut d'allié privilégié des Américains, le choix a été porté sur un thème fortement lié à la remilitarisation allemande, celui des industries d'armement, dont le brûlot de la Ruhr avait depuis 1945 (comme naguère) constitué le symbole.

### **1. AVANT LA CED**

La demande de liquidation des contrôles et limitations de l'industrie d'armement des zones occidentales n'avait certes pas attendu l'annonce de la reconstitution des effectifs militaires. Dès l'aube du quadripartisme, Paris avait relevé avec une inquiétude qui ne le cédait en rien à celle des Soviets maintes preuves tangibles de la remilitarisation : d'une part, le sabotage de fait, dans les zones américaine et britannique (puis la Bizone) du désarmement, des réparations, prélèvements et démantèlements voués à la démilitarisation industrielle de l'Allemagne, d'autre part, les manoeuvres bizonales pour relever le plafond des productions fixées en mars 1946, acier en tête. A l'heure de la rupture officielle, la liquidation *de facto* du désarmement allemand avait commencé à se parer d'ornements juridiques : depuis la Conférence tripartite de Londres, au premier semestre de 1948, les Anglo-Saxons avaient réclamé avec une autorité grandissante la fin des démantèlements, sous couvert notamment des priorités industrielles de la "reconstruction européenne".

Le lancement du Plan Schuman avait marqué une nouvelle étape : le Gouvernement de Bonn ès qualités s'autorisa désormais de l'entreprise "européenne" non discriminatoire pour réclamer l'abolition de tous les contrôles, du "Statut d'Occupation" à celui de la Ruhr en passant par les "groupes de contrôle du charbon et de l'acier" et l'"Office Militaire de Sécurité". Ces limitations héritées de la capitulation furent qualifiées d'attentatoires au "statut d'une puissance associée" <sup>(36)</sup>.

### **2. VERS LA FIN DES CONTRÔLES SUR LES INDUSTRIES D'ARMEMENT**

La période de la CED porta au point d'orgue ces antiques prétentions ou assurances. Après que l'accent eut été placé, dans les premiers mois de la CED, sur "l'égalité des droits" en général, la question des armements fut posée avec une précision et des exigences grandissantes.

L'année 1952 développa considérablement ce thème qui, malgré les apparences, n'établissait pas un consensus parfait entre Bonn et Washington. Les Américains, fournisseurs privilégiés de

l'Alliance Atlantique, cherchaient évidemment dans la non-abolition totale des contrôles sur les armements allemands - qui allait aboutir en 1955 à l'interdiction des armements ABC - l'assurance de commandes militaires durables dans le pays d'Europe occidentale le plus puissant. Ils ôtèrent parfois le masque de l'armée "européenne" pour laisser paraître leur allégresse devant les perspectives d'un marché si florissant. Ainsi Mc Cloy déclara-t-il presque explicitement à la mi-mai 1952, avant de démentir son propos avec un mépris écrasant pour les récriminations françaises, "que son Gouvernement avait l'intention de fournir directement du matériel aux contingents allemands". "Il était bien évident, *dit-il à Bérard venu réclamer quelques précisions*, que ce matériel serait remis au commissaire européen à la défense. Mais, *insista le Français*, serait-il donné à la communauté avec l'indication qu'il était destiné aux forces allemandes, auquel cas la liberté de décision du Commissaire ne serait pas entièrement respectée ? M. McCloy ne se rappelait pas le libellé exact des instructions qu'il avait reçues à ce sujet. Il le vérifierait et nous en ferait part"<sup>(37)</sup>.

Contradiction germano-américaine aisément saisissable dans l'ensemble de la correspondance relative à la CED - et ce dès 1950<sup>(38)</sup>. La remarque de McCloy, champion entre tous du réarmement allemand, à François-Poncet, en janvier 1952, était certes en bonne part mensongère : "ce réarmement d/e l'Allemagne/ ne serait pas dangereux" ; mais le mensonge masquait une vérité implicite - "parce que l'Allemagne, *argua-t-il*, ne serait pas autorisée à en fabriquer les éléments décisifs" - : c'est Washington qui vendrait à Bonn ce que la RFA n'aurait pas le droit de fabriquer<sup>(39)</sup>. Les Français accordèrent évidemment moins d'importance à ces contradictions - secondaires, il est vrai, pour la survie nationale en cas de nouvelle guerre - qu'à la question des libertés laissées à la RFA de reconstituer l'arsenal traditionnel du réarmement allemand.

De ce point de vue, les demi-aveux ou proclamations tonitruantes se succédèrent sans répit depuis les premiers jours de 1952. Le 24 janvier - moins d'une semaine après que François-Poncet eut suggéré à Schuman "de rappeler à Washington" l'agréable propos de Mc Cloy sur l'interdiction de fabrication par la RFA des "éléments décisifs" de l'armement<sup>(40)</sup> - , Adenauer, vraisemblablement avisé de l'opportunité de tenir un discours agréable, s'exécuta. Il ne persuada point les Français de la pureté de ses intentions (d'autant qu'il avoua ce même jour, ce qu'il avait toujours nié, que sa volonté de réarmer n'avait rien de coréen : "A la surprise de ses auditeurs" - les représentants de la presse étrangère -, "il a ainsi révélé que dès 1948, il avait demandé au Général Speidel une étude sur l'organisation d'un éventuel contingent allemand"). "Il y a des armements, *déclara-t-il devant la presse étrangère*, que les Allemands n'ont aucun intérêt à produire. Ils n'ont, par exemple, aucun avantage à entreprendre les fabrications dont la mise en train est longue. Il serait, d'autre part, regrettable de construire dans la Ruhr, c'est-à-dire à proximité des Soviets (*sic*), les usines qui attirent principalement les bombes ennemies", ajouta-t-il, citant comme exemple "les projectiles radioguidés et les armes atomiques".

Propos peu convaincant, en effet. Outre que Paris savait parfaitement inexactes les paroles relatives à la Ruhr - dont les usines n'avaient jamais été détruites, ni par les Britanniques, ni par leurs tuteurs américains à l'ère de la Bizone<sup>(41)</sup> et n'avaient donc pas à être "construites" -, l'exposé public d'Adenauer jurait par trop avec son comportement devant un public plus restreint : ces déclarations, remarqua le Haut-Commissaire français, vont dans le sens des revendications de la France, qui souhaite les "inscrire dans un accord contractuel. Mais c'est à quoi /le Chancelier/ s'est refusé, il y a deux jours, en prétendant que son affirmation orale et les garanties énoncées dans le futur traité de la communauté européenne de défense devraient nous suffire"<sup>(42)</sup>.

On évaluera mieux les angoisses françaises devant l'avenir glorieux de l'arsenal allemand en comparant la documentation relative aux zones occidentales depuis 1945 à la lettre envoyée par Pierre de Leusse à Roger Seydoux le 26 janvier 1952. Le premier répondait - de façon vraisemblablement outrée<sup>(43)</sup> - à la demande du second "d'envoyer /le journaliste américain/ Borchgrave /auteur dans *Newsweek* d'un récent article sur le réarmement français/ "visiter des arsenaux et des industries travaillant pour l'armement" : "autant lui proposer un voyage dans la lune". De Leusse avait vu Cristofini, Directeur de Cabinet de Bourgès-Maunoury, Ministre de l'Armement, le Général Stehlin, du Cabinet de Bidault et le Général Ganeval, chef d'État-Major particulier de Bidault "et son principal adjoint militaire. Les trois ont été formels : il n'y a pas un seul atelier en France qui travaille pour la défense nationale. On ne peut rien montrer dans cet ordre d'idées, à un journaliste étranger, parce que cela n'existe pas. Il y a une usine, et une seule, qui

travaille pour l'Indochine. Je ne sais du reste pas ce qu'on y fait, sans doute des munitions. Il y a quelques ateliers qui rafistolent, tant bien que mal, du vieux matériel. Et c'est tout.

Les Suisses veulent nous acheter des chars de 13 tonnes. On compte sur l'argent payé par eux d'avance pour monter les chaînes de fabrication ! Mais l'affaire traîne encore et pas un char n'est fabriqué. Et tout est à l'avenant. Ce qu'on peut montrer à des journalistes, et cela a été fait, ce sont des défilés, des manoeuvres, des troupes. Mais en matière d'armes et de fabrication, c'est zéro sur toute la ligne.

Je dois vous dire cela pour que, d'une part, vous ne pensiez pas que nous faisons mal notre travail et, d'autre part et surtout, pour que vous n'encouragez pas trop les directeurs de journaux ou de revues américaines à faire des enquêtes sur l'état de nos fabrications. Les critiques, heureusement rares, comme celles de Newsweek, sont en deçà de la vérité. C'est ce qu'il faut absolument que vous sachiez" <sup>(44)</sup>.

Faiblesse et auto-flagellation qui ne font que souligner les mérites de Bonn, candidat au statut d'allié privilégié des Américains dans l'entreprise atlantique. Quelques semaines plus tard, la réserve tactique d'Adenauer avait cédé devant l'assurance gagnée au lendemain de la Conférence de Lisbonne de février 1952. Aussitôt après ce fiasco général, présenté à l'opinion publique, américaine notamment, comme un "remarquable succès" <sup>(45)</sup> - il le fut pour les Allemands -, les Ministres des Finances (Schaeffer) et des Affaires Etrangères (Hallstein) tinrent devant les journalistes des propos triomphants, ainsi transcrits par François-Poncet : "la République Fédérale revient de Lisbonne /passage ensuite rayé et remplacé par : demeure/ assurée de la constance de l'appui américain ; en matière d'armement, elle ne sera pas discriminée et peut escompter recevoir des commandes pour son industrie, elle espère recouvrer bientôt le droit d'avoir une aviation civile" <sup>(46)</sup>. Entre le paragraphe (9 mai) et la signature du traité (27 mai), les Français n'ignoraient pas les "arrière-pensées" de concessions tactiques provisoires : "on a du côté allemand, pesé les avantages d'un réarmement. Un pays qui n'est plus désarmé voit nécessairement sa position s'affermir sur l'échiquier international. Si, pour cette raison, les Allemands acceptent des contrôles et des limitations, cela ne veut pas dire qu'ils entendent les accepter définitivement" <sup>(47)</sup>.

"Il est évident", conclut le Quai d'Orsay à la mi-mai, en s'appuyant sur la longue (16 pages) et minutieuse analyse du "monstre" de 131 articles, "que le traité favorise la reconstitution d'une armée allemande libre de tout contrôle" <sup>(48)</sup>. Paris aperçut en effet, dans chaque alinéa, la victoire de la revendication allemande d'"une complète "Gleichberechtigung", /d'une totale égalité des droits", et mit en bonne place de ce point de vue les "dispositions économiques", notamment l'article 101 : les importantes commandes d'armements, d'équipement et d'approvisionnement seraient "placées en priorité dans les pays versant à la Communauté les plus fortes contributions. L'application ne semble pas devoir favoriser l'industrie française" ; le principe de la majorité des 2/3 pour amender la liste des armements (annexe n° 1) réduisait sensiblement la portée de l'interdiction générale, objet du paragraphe 1 ; quant à l'alinéa e) du paragraphe 4, il réduisait à néant la tentative française de brider une Allemagne dont les États-Unis libéraient la puissance (on sait qu'en réalité, Paris se désola fort que son Plan prêtât surtout le flanc à l'élimination de son Empire colonial) : "les licences générales et contrôles viseront essentiellement le matériel de guerre destiné aux forces françaises des territoires d'outre-mer. Cette rédaction - d'origine française - constitue une application un peu extensive et assez inopportune du principe communautaire. Seules les forces nationales des États membres stationnées en Europe (forces de police) devraient être visées ici" <sup>(49)</sup>.

1953 marqua des progrès fulgurants dans la promotion de Bonn au rang d'allié privilégié de Washington. La virulence allemande contre les "protocoles additionnels" par lesquels le Gouvernement Mayer tenta, dès sa constitution (janvier) de reprendre ce qui avait été formellement lâché par le Traité de Paris <sup>(50)</sup>, n'épargna aucun des secteurs définissant l'égalité des droits.

Evoquons brièvement l'atmosphère idyllique germano-américaine perceptible dès le début de l'année. "L'Allemagne raidit son attitude et élève le ton, *constata François-Poncet à la mi-février*. C'est la conséquence, facile à prévoir, des encouragements et des assurances qui lui ont été prodiguées par la nouvelle administration américaine" <sup>(51)</sup>. Echange de bons procédés, Adenauer fit intervenir Hallstein auprès du Haut Commissaire américain Conant "afin que les États-Unis fissent, au sujet des protocoles, des représentations au Gouvernement français (...) La substance" desdits "protocoles", "parfaitement" connue de Blank et de "ses collaborateurs(...) ne justifiait à aucun degré le tapage auquel s'est livrée la presse allemande, sous l'inspiration évidente, quoique déniée, des services officiels (...) pareille tactique" - que François-Poncet, ordinairement plus disposé à l'indulgence envers Adenauer que son collaborateur Bérard, attribuait à la volonté du Chancelier de

"désarmer une opposition qui s'étendait jusque dans les rangs de sa majorité" - "risque de casser beaucoup de porcelaine, et elle rappelle fâcheusement, par son manque de mesure et sa brutalité les usages du troisième Reich" <sup>(52)</sup>.

Adenauer accumula donc les succès diplomatiques, systématiquement présentés par Washington comme indispensables à la préparation de "bonnes" élections en RFA. Ainsi la Conférence de Rome de février 1953 - présentée par de sagaces observateurs comme celle de l'enterrement de la CED <sup>(53)</sup> - transporta-t-elle d'enthousiasme les éditorialistes allemands, leur inspirant, selon François-Poncet, un subtil dosage de morgue et d'apparente réserve. "Il serait déplacé", exulta le *Rheinische Post* (CDU de Dusseldorf), "de parler d'une "victoire" allemande à Rome. Le succès diplomatique du Dr Adenauer réside dans le fait que le chancelier allemand a été le porte-parole d'un groupe d'États européens, ce qui n'était pas encore arrivé depuis 1945 à un ministre allemand des Affaires Etrangères" - citation encadrée de plusieurs traits de stylo par son lecteur du Quai d'Orsay <sup>(54)</sup>.

A peine un mois avant le voyage de la gloire retrouvée, celui d'Adenauer aux États-Unis (avril 1953), les Français constatèrent que la gravité des périls reconnus avait "pour effet de ralentir le zèle européen des petits Pays qui recommencent de s'interroger sur leur destin" <sup>(55)</sup>.

Le Ministre des Affaires Etrangères du Luxembourg, Bech, dont l'ardeur européenne était proportionnelle au souci de plaire à Washington, avoua presque au Français Saffroy ses inquiétudes en dressant le tableau d'une RFA bientôt intégrée dans un Pacte Atlantique réorganisé. L'affaire "supposait non seulement l'égalité des droits entière, mais l'abandon de tout contrôle effectif sur l'Allemagne". Les limitations relatives aux fabrications de guerre et aux effectifs seraient abrogées, tant par les Allemands que par leurs amis américains : "les Anglo-Saxons qui, en fait, exerceraient l'influence dominante dans une organisation de ce genre, auraient tôt fait de lever les interdictions qui subsisteraient encore à l'encontre de l'Allemagne, comme la période d'entre les deux guerres (*sic, sans tirets*) nous en a fourni (*sic*) maintes fois la démonstration" <sup>(56)</sup>. (Oubliant jusqu'au souvenir des tirades occidentales dont il était coutumier, Bech allait se montrer beaucoup plus clair encore moins d'un an plus tard, en janvier 1954 : "Nous sentons dans notre coeur avec la même acuité que vous l'horreur et la rancune à l'égard de l'Allemagne d'hier, mais aucun parlementaire chez nous, si ce n'est les communistes, ne désire en faire l'expression d'une politique" <sup>(57)</sup>).

Le sort des "protocoles additionnels", après le glorieux séjour d'Adenauer à Washington, refléta l'affaiblissement des positions françaises face à Bonn. Paris fit publier le 18 juin 1953 les textes de ce compromis, en le présentant comme favorable à la France <sup>(58)</sup>. Mais les Allemands - indice des statuts respectifs de la France et de la RFA dans des projets atlantiques fondamentalement américains - en proposèrent une toute autre interprétation, taxée de "nettement tendancieuse" par François-Poncet. Devant la presse allemande, le Colonel de Maizière, collaborateur de Blank, ne mit en avant que les limitations d'armements imposées à... la France coloniale : il démentit ainsi "les allégations de la presse française, selon lesquelles toutes les restrictions quantitatives et qualitatives imposées par le traité, en ce qui concerne la production de matériel de guerre pour les forces nationales françaises, étaient abolies" <sup>(59)</sup>.

Du côté allemand, les limitations théoriques imposées par le Traité de Paris n'attendirent pas le jour officiel de la non-ratification française pour être éliminées. Parmi une foule de documents convergents, la note relative à l'état d'esprit en Bavière à propos de la CED, rédigée par "un informateur bien connu" du Haut-Commissariat, mesura l'avancement des projets économiques germano-américains. Etablissant la certitude des milieux dirigeants d'une "remilitarisation allemande sans que la ratification de la CED soit nécessaire" et de "*l'entrée de l'Allemagne au NATO*" - on sait que la correspondance diplomatique avait évoqué la "solution de rechange" dès le lancement de la manœuvre Pleven -, ce texte laissait clairement prévoir quel sort serait réservé aux contrôles et limitations des armements.

"Les milieux industriels et de l'Economie insisteraient vivement, dit-on, pour que la remilitarisation commence le plus rapidement possible afin d'éviter la crise économique commençante" ; ils préféreraient de beaucoup "la solution d'une *armée nationale* à celle de contingents allemands dans l'armée européenne", la première solution apparaissant "économiquement (...) plus favorable". Elle permettrait en effet "le rétablissement de *l'industrie de guerre* nécessaire pour l'armement de l'armée allemande, une fois épuisé le stock constitué par les Américains pour l'équipement des premières divisions" <sup>(60)</sup>. Ce document, qui confirme les contradictions germano-américaines relevées plus haut, suggère quelle valeur les Français



pouvaient attribuer aux propos apaisants sur les bornes assignées à l'hégémonie d'une RFA bientôt souveraine.

Avant le rejet de la CED, Paris savait donc parfaitement que son droit théorique de "surveiller en permanence chaque phase du réarmement allemand" et notamment, de contrôler l'industrie allemande qui y participerait, était totalement dépourvu de substance : "ce droit de contrôle ne devrait, cependant, jamais dépasser celui qui serait reconnu au Haut Commandement de l'OTAN" <sup>(61)</sup>, ce qui équivaldrait à s'aligner purement et simplement sur la conception américaine en ce domaine.

## **II. LES FRAYEURS FRANÇAISES DE L'ÈRE DE LA CED: LE PÉRIL MILITAIRE OUEST-ALLEMAND**

L'"égalité des droits" ou le retour à la souveraineté de l'Allemagne occidentale dont les Américains se firent les champions sans réserve pendant toute l'ère de la CED, avec une énergie ravivée par l'exécution parlementaire du 30 août 1954 <sup>(62)</sup>, fâchait Paris, nous l'avons dit, pour toute une série de raisons.

Dans le sentiment - légitime - du naufrage de la politique fondée sur l'espoir de tenir en lisière une Allemagne définitivement affaiblie par la capitulation de 1945, l'élément politico-militaire tint naturellement une place décisive. Paris, à l'heure officielle du changement d'ennemi et d'allié, fournit les preuves convergentes de sa crainte inchangée de l'ennemi héréditaire. De ces insurmontables frayeurs - autrement plus sérieuses que la peur codée de l'"ogre soviétique" -, la correspondance française permet d'analyser avec précision quelques composantes traditionnelles, que nous retiendrons ici : l'extraordinaire vigueur d'un nationalisme confondu avec le nazisme, d'un militarisme incarné dans la résurrection de la Wehrmacht, et des tentations mal censurées pour un irrédentisme qui donna des cauchemars à toute l'Europe occidentale pourtant officiellement ralliée aux vœux "coréens" de Washington.

### **A. PARIS ET L'HÉRITAGE MILITARISTE ET NAZI DE LA RFA**

On a évoqué ailleurs l'audace immédiate que communiqua à une RFA non dénazifiée la proposition Schuman préalable à la reconstitution officielle des effectifs, celle du 9 mai 1950 <sup>(63)</sup>. La phase du réarmement *stricto sensu* suscita logiquement des initiatives qui permirent de mesurer l'ampleur de la non-dénazification. La France, à défaut d'être surprise - elle avait suivi avec presque autant d'inquiétude que l'URSS la remise en selle, par les Américains et les Britanniques, des hommes du III<sup>e</sup> Reich depuis la capitulation <sup>(64)</sup> -, put vérifier dans les années de la CED la pertinence de ses analyses et prévisions de la période antérieure.

Comme naguère d'ailleurs, les Français s'inquiétèrent presque autant de l'audace allemande que de l'essor que lui imprimait la protection anglo-saxonne. "L'appui donné à certains anciens nazis" par les "hommes d'État américains et anglais" sous le prétexte que "seule l'Allemagne pourrait constituer un bastion efficace de la défense de l'Occident" - selon la formule du *Diario de Noticias* portugais du 18 novembre 1950 <sup>(65)</sup> - constituait de longue date un élément essentiel de la perception, par ses voisins, de la menace que constituait l'ennemi vaincu, mais transformé par ses occupants en allié. La CED ne fit donc qu'aggraver des craintes ou certitudes antérieures, dont on ne retiendra ici que quelques manifestations. A partir de 1950-1951, l'influence conservée par les hommes du précédent régime s'afficha en effet avec un aplomb accru par les sollicitations militaires de l'Occident.

### **1. LE THÈME DE LA LIBÉRATION DES CRIMINELS DE GUERRE**

Parmi les signes de cette poussée nazie dont l'année 1951 fut prodigue - assez pour que l'imprimé officieux devînt cet égard presque aussi explicite que la correspondance <sup>(66)</sup> -, le thème du nécessaire pardon aux criminels de guerre occupa une place essentielle. Il n'avait pas non plus le mérite de l'originalité : de précédentes tentatives de reconstitution de la Wehrmacht, en 1948, avaient invoqué la nécessité de liquider "l'injustice de Nuremberg", pour gagner à la cause de

l'Occident une armée nationale souveraine, le front haut, et non "de la chair à canon" <sup>(67)</sup>. L'ère officielle du réarmement offrit à ces déclarations, qui proliféraient désormais, la totale caution de l'État ouest-allemand - sans oublier le permanent appui anglo-américain <sup>(68)</sup>.

Début avril 1951 - environ deux semaines après la condamnation de Ramcke (le 21 mars) par le tribunal militaire de Paris à cinq ans de réclusion -, Bonn tenta, à la veille de la signature (à Paris) du Plan Schuman, de faire aboutir une discrète revendication d'Adenauer qui n'en était pas à son coup d'essai ("un vœu déjà communiqué à M. Bérard") : le Chancelier ne voulait rien moins, transmit Hallstein à François-Poncet, que "rapporter (...) de Paris (...) l'annonce /d'/une mesure de libération anticipée ou de grâce (...) en faveur du Général Ramcke" <sup>(69)</sup>.

En 1952, la coalition au pouvoir (Parti Libéral (FDP) en tête <sup>(70)</sup>), souvent soutenue *de facto* par le SPD, intensifia la campagne du pardon et de la libération des criminels de guerre - toujours désignés par l'aimable euphémisme de "soldats internés" ou "prisonniers". Nous n'en relèverons que quelques jalons. Le débat du Bundestag sur "la contribution allemande à la défense", les 7 et 8 février, inclut la question dans le dossier de l'"égalité des droits". "Il n'est pas jusqu'à la résolution relative à la libération des criminels de guerre, l'une des conditions les plus propres à heurter l'opinion française, commenta Bérard, manifestement ulcéré par les propos entendus, du SPD à la droite, qui ne procède de la même thèse de l'égalité des droits".

Selon la coutume, Bérard stigmatisa particulièrement la position réelle de la direction du SPD à l'égard du réarmement et de ses corollaires - position qui engendrait d'ailleurs de sérieuses réticences dans sa base sociale : "Les sociaux-démocrates prétendent que leurs conditions sont différentes de celles qu'a posées la coalition. Elles sont, en réalité, à peu près les mêmes : égalité des droits, rétablissement de la souveraineté allemande, priorité des exigences sociales sur les nécessités militaires. Aussi se sont-ils gardés de profiter des débats pour exposer un programme clair et cohérent.

La même distance sépare, en effet, les députés sociaux-démocrates de leurs électeurs que les leaders syndicaux de leurs troupes. M. Carlo Schmid et ses amis ont déployé, devant le Bundestag, leur rhétorique comme un écran, mais il n'est pas une des motions de la majorité à laquelle ils n'eussent pu souscrire". Avec ce manque total de sincérité, "ils espéraient, du moins, éviter (...), de la part de leurs électeurs, le désaveu que les délégués syndicalistes de Munich, représentant quelque 900.000 salariés, devaient infliger trois jours plus tard à M. Von Hoff, socialiste et ami notoire du Dr Schumacher, comme à M. Fette, venus tous deux plaider, devant les travailleurs bavarois, la cause de la contribution à la défense" <sup>(71)</sup>. (Collusion en effet si voyante que Schumacher dut comme de coutume crier haro sur le baudet communiste qui critiquait le ralliement du SPD "aux vues du gouvernement fédéral" : "jamais au contraire, affirma-t-il dans un discours radiodiffusé, le fossé qui sépare la coalition de l'opposition n'a été aussi large qu'aujourd'hui" <sup>(72)</sup>).

Fin mars, devant le "Congrès annuel du "Mouvement des ouvriers catholiques"" où il dressa un portrait idyllique "de "la nouvelle armée"" - nous y reviendrons -, Blank, le Ministre de la Guerre avant la lettre, "a prouvé (...) qu'il n'oubliait pas les anciens chefs de la Wehrmacht. Il a fait état d'une lettre que lui aurait adressée le Maréchal von Manstein, actuellement détenu comme criminel de guerre" et qui faisait apparaître celui-ci comme un touchant héros désintéressé : il "le pria de ne faire dépendre en aucun cas les décisions à prendre au sujet de la contribution à la défense du sort qui lui était réservé personnellement. Le Gouvernement fédéral ne devait se laisser guider que par l'intérêt de la Nation". "M. Blank a ajouté qu'à son avis, la question des soldats allemands internés à tort ferait l'objet d'un nouvel examen, lors de la conclusion de la Convention générale" <sup>(73)</sup>.

La signature du traité fit avancer à grands pas la question. Avec plus ou moins de prudence diplomatique, les personnalités les plus éminentes de Bonn exposèrent les efforts déployés, dans le cadre des négociations de Paris, pour arracher des Français (et des autres Européens concernés) de substantielles satisfactions sur ce dossier. Comme il fut dit plaisamment à l'Université populaire de Schnerdorf, à la mi-septembre, "la délégation allemande à Paris a pris à coeur d'obtenir une solution rapide de la question des soldats allemands encore retenus prisonniers par les alliés. Ce n'est pas pour elle une affaire secondaire(...), mais une question d'humanité et d'honneur national" <sup>(74)</sup>. L'année se termina en effet glorieusement, à la colère de l'ensemble des voisins de la RFA.

Evoquons à cet égard le triomphe que représenta, en octobre 1952, la libération, en dépit de la "protestation du sénat italien", de "l'ex-Maréchal Kesselring", responsable, entre autres, du massacre des Fosses ardéatines. Le bourreau de l'Italie avait été élu en juillet - alors qu'il "purge/ait/ vingt ans de détention pour crimes de guerre à la prison de Werl" - premier président du

"Stahlhelm, association d'anciens combattants" <sup>(75)</sup>. Il célébra sa sortie de prison par une interview claironnante. Il se "prononça le 24 octobre/ en faveur d'une ratification rapide du Traité" de Paris. Concession apparente - prétextée, selon le rite, par l'urgence du "danger venant de l'Est /qui/ ne permet pas que l'on perde un seul jour" -, aussitôt anéantie par la condition explicite à la mise en application du texte : "la levée d'un contingent allemand était "inconcevable avant que de larges mesures de grâce n'aient été prises en faveur de tous les soldats allemands se trouvant encore en détention alliée". Il était même souhaitable que ces mesures interviennent avant la ratification" <sup>(76)</sup>.

Il n'y eut probablement guère d'entretien franco-allemand à un niveau élevé où les gouvernants de Bonn ne posassent la question, sous divers prétextes : ainsi Blankenhorn, Directeur politique des Affaires Etrangères demanda-t-il à Bidault en juin 1953, entre autres douceurs censées fournir "l'aide psychologique" nécessaire pour gagner les élections en septembre ("très optimiste" sur leur résultat, il n'avait guère besoin d'"aide"), "si les "condamnés de guerre" - c'est-à-dire, *traduisit le Quai d'Orsay*, les "criminels de guerre" - encore en prison pourraient être libérés". "Problème très difficile", lui répliqua, manifestement réticent, le Ministre français <sup>(77)</sup>.

L'allant "européen" amplifia donc une impudence à laquelle l'ensemble de l'appareil d'État français ne réserva pas les sévérités d'un Bérard ou d'un Bidault. Deux exemples attestent de curieuses indulgences, au moins apparentes, pour l'exigence allemande de libération des criminels de guerre.

François-Poncet avait naturellement prévu les remous que soulèverait la requête d'Adenauer relative à Ramcke, transmise par son Ministre Hallstein : "je n'ai pas caché au secrétaire d'État que la satisfaction de la demande qu'il formulait soulevait des difficultés de nature pratique et morale aussi. Car l'opinion française s'*(sic)*était, à cet égard, plus sensible et susceptible qu'il ne croyait". Il s'y montra cependant personnellement favorable : "Cette réserve faite à l'usage de M. Hallstein, il est évident que la libération ou la grâce de Ramcke produirait ici bon effet. Le tout est de savoir si elle est impossible (*sic, pour possible, évidemment*)" <sup>(78)</sup>.

Plus surprenant encore, le Général Béthouard, entouré d'un groupe de généraux de la Wehrmacht, notamment Von Manteuffel <sup>(79)</sup>, cautionna, le 13 mars 1953, un curieux "Congrès des soldats européens". Réuni sous l'égide de "l'Union européenne des fédéralistes", il donna l'occasion d'entendre des propos désagréables à des oreilles françaises : le Dr Lenz, Secrétaire d'État à la Chancellerie, balaya d'un revers de main le pacte franco-soviétique (anti-allemand) de 1944 ("toujours théoriquement en vigueur, mais /qui/ serait dépassé lorsque la France aura/it/ ratifié le traité instituant le Communauté européenne") ; "la République Fédérale, *ajouta-t-il*, demandera, éventuellement, à jouir de certains droits que doivent lui accorder les accords germano-alliés (...) on envisage/ait/ également de rechercher un accord particulier avec la France, en vue de réexaminer le cas des Allemands condamnés pour crimes de guerre" <sup>(80)</sup>.

Sans disposer de toutes les pièces du dossier, on peut cependant suggérer une motivation vraisemblable à un laxisme français contradictoire avec certaines protestations officielles. Paris protesta certes en janvier 1953 contre le refus britannique d'extradition du général Lammerding, chef de la division Das Reich et responsable des massacres d'Oradour, mais, en dépit de sa lucidité sur la répugnance de "notre opinion" à "une concession nouvelle de ce genre", fit en décembre 1951 "libérer trente-quatre des criminels de guerre détenus à Rastatt" <sup>(81)</sup>. Les militaires allemands, si redoutés pour la survie nationale, étaient sollicités dans une guerre où tout était permis, celle d'Indochine.

Sujet tabou ou presque, pour les Français, mais pas pour les Allemands, qui ne se privèrent point, au Bundestag et dans la presse, de dénoncer avec plus ou moins de virulence cette flagrante contradiction. Le 29 janvier 1953, lors du débat "sur la Légion étrangère", les ténors parlementaires du SPD et de la CDU accusèrent en chœur "la France de se livrer à un trafic de "négriers", à une "traite des Blancs"" <sup>(82)</sup>. Plus calmement, mais avec la même signification, Weinstein, dans un article de la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, le 12 mars 1954, se déclara assuré que "les autorités françaises ne pourraient s'opposer à l'incorporation de volontaires de /la/ zone /française/, puisqu'elles encourageaient le recrutement pour la Légion étrangère" <sup>(83)</sup>.

Source de particulière vulnérabilité française au surplus, puisque le dossier prêtait à un véritable marchandage franco-américain. Il est significatif que les États-Unis, hostiles à la poursuite des efforts militaires coloniaux de la France, aient, lors de leurs conversations avec le gouvernement Mayer les 26 et 27 mars 1953, évoqué clairement une "seule question du contentieux franco-allemand proprement dit(...) celle du recrutement effectué par la Légion étrangère en Allemagne" <sup>(84)</sup>.

## 2. DE LA WEHRMACHT À LA "NOUVELLE ARMÉE ALLEMANDE": LA PERCEPTION DE LA CONTINUITÉ DU REICH

### a) La conception de l'Armée ouest-allemande: mythes et réalités

Dossier ambigu - et pas seulement chantage allemand ou pression anglo-américaine - que l'affaire des criminels de guerre à l'époque de la CED. Du côté allemand, provocation permanente sans doute à l'égard des populations qui avaient récemment subi les tourments de l'occupation nazie - aspect dont témoigne la sensibilité de Bérard -, mais pas exclusivement. Les modalités de reconstitution de ce que toutes les chancelleries appelaient la Wehrmacht permettent de comprendre l'insistance portée par les milieux politiques ouest-allemands sur la question des criminels de guerre.

La composante militaire de l'appareil d'État ne ferait pas exception au principe qui avait guidé la mise en place des services civils de Bonn : les "diplomates, recrutés le plus souvent dans les milieux de la Wilhelmstrasse, rappela Bérard dans son réquisitoire de février 1952 déjà cité, (85) ont servi le régime hitlérien (...) leurs experts militaires" ne provenaient pas d'une autre origine

Avec encore moins de peine apparente qu'à propos du dossier des "emprisonnés", les responsables français se résignèrent d'ailleurs à reprendre des contacts officiels avec ceux qu'ils avaient parfois directement côtoyés entre 1940 et 1944. A l'heure du réarmement officiel, c'est donc auprès des chefs de la Wehrmacht qu'il fallut à nouveau s'asseoir. Pareil voisinage fut accepté avec une apparente bonne volonté qui contraste avec l'énergie débordante de l'État français contre les opposants les plus résolus à ces tête à tête : devant l'émotion suscitée en France, en septembre 1951, par "la participation de Speidel à la conférence de Paris", Bérard fit ainsi "publier une mise au point indiquant que "rien ne s'opposera/it/ à la venue à Paris du général Speidel lorsque les négociations en cours entre experts militaires nécessiter/aie/nt la présence des chefs de délégation"" (86).

D'une correspondance foisonnante, presque fastidieuse dans son uniformité, et dont une communication ne peut transmettre qu'un trop faible écho, il ressort que Paris, comme les autres voisins de l'Allemagne occidentale, ne saisit aucune solution de continuité entre la Wehrmacht et la "future" armée allemande : déjà partiellement en place avant l'ère du réarmement officiel - sous la forme de la "police" et de divers services officieux ou clandestins -, celle-ci avait été baptisée par les observateurs du même nom que naguère. La nouvelle armée allemande serait constituée des *mêmes hommes* que ceux qui avaient symbolisé l'ère du triomphe hitlérien en Europe.

Paris ne fut pas davantage dupe que les autres gouvernements étrangers d'une fiction que Bonn et les Anglo-Saxons avaient évidemment jugée opportune pour apaiser les angoisses des opinions publiques *allemande et étrangères* provoquées par l'annonce officielle du réarmement : les chefs des effectifs allemands de la "Communauté européenne de Défense" furent donc verbalement mués en hommes neufs d'une "armée" - on sait que ce mot même était proscrit - gagnée à la démocratie après sa rupture décisive avec les détestables traditions prussiennes.

Dès la nomination de Blank (en octobre 1950) comme Ministre de la Défense (sous la plaisante périphrase de "plénipotentiaire du chancelier pour les questions qui ont trait à l'accroissement des effectifs des troupes alliées en Allemagne"), on vanta les bonnes et démocratiques intentions de ce syndicaliste chrétien. Le nouveau venu confirma avec une apparente conviction les propos sonores d'Adenauer contre son prédécesseur, le général Schwerin : le Chancelier "s'est répandu en griefs à l'égard de ce dernier "qui lui avait été recommandé par Robertson", et des autres généraux qui sont incorrigibles et n'arrivent pas à se corriger de leur tradition d'officiers d'état-major" (87). Bien que Bonn fit ainsi reposer la responsabilité du choix des hommes de la Wehrmacht sur les seules épaules du Commandant en chef britannique, l'aveu ne manquait pas d'intérêt sur les pratiques d'avant l'automne 1950.

Le gouvernement ouest-allemand entonna donc avec une apparente conviction un thème rassurant qui connut un succès particulier dans la période précédant la signature du Traité de Paris - les premiers mois de 1952 : ainsi, déclara Blank à la mi-janvier devant la presse, le futur "contingent allemand" maintiendrait à ses membres tous leurs droits de citoyens et, en "accord (...) avec les grands partis démocratiques", seraient supprimés le salut militaire, le serment traditionnel des officiers et l'obligation de porter l'uniforme en dehors de la caserne (88).

Martelé à l'intention de l'opinion intérieure et des voisins de la RFA, le discours de Blank sur "*les droits imprescriptibles du citoyen*" et les "réformes profondes /entreprises par/ ses services /sur/ l'ensemble de la vie militaire, y compris les problèmes de discipline militaire" <sup>(89)</sup>, fut accompagné de propos aussi catégoriques sur les critères rénovés de choix des "futurs" officiers. "Dans toute l'Allemagne", proclama le Ministre en mars 1952 devant le congrès annuel du "Mouvement des ouvriers catholiques" (où il montra tant de sollicitude pour von Manstein), "on ne pourrait trouver ni officiers supérieurs, ni officiers subalternes qui puissent affirmer avoir reçu de moi la promesse d'être réintégrés avec leur grade dans une future armée allemande. Les officiers seront choisis d'après un procédé de sélection très étudié. On n'aura besoin que d'environ 3 (*sic*) douzaines de généraux sur les quelque 1.400 (*sic*) anciens généraux qui se trouvent en territoire fédéral. D'autre part, la majeure partie des officiers et sous-officiers qui ont été formés en temps de paix sont trop âgés pour être rappelés... Tout jeune homme désireux d'embrasser la carrière militaire aura, quelles que soient son origine et sa formation, la possibilité de fréquenter les écoles militaires européennes. M. Blank s'est déclaré convaincu que, lorsqu'il seraient exactement informés, les ouvriers eux-mêmes seraient prêts à proposer certains des leurs pour fournir les cadres de la nouvelle armée" <sup>(90)</sup>.

Mensonges caractérisés, significatifs des efforts à déployer à l'égard d'une population moins résolue au sacrifice sur l'autel de l'antibolchevisme que naguère <sup>(91)</sup>, mais qui ne masquèrent point les réalités aux observateurs avertis de la RFA.

En fait d'armée quasi prolétarienne, ceux-ci purent constater la pertinence de leurs descriptifs des années antérieures - où les États-Unis, préparant avec discrétion le réarmement allemand contre les Soviétiques, manifestaient leur intérêt pour "le potentiel militaire que représent/ai/ent en Allemagne de nombreuses générations bien aguerries" <sup>(92)</sup>. Au début de l'été 1953, les entretiens militaires germano-américains consacrés à "l'équipement des troupes" <sup>(93)</sup>, qui conduisirent à Washington des militaires allemands fort peu novices, mirent les Français en rage. En témoigna le ton de François-Poncet, qui oscillait, comme l'affirme Bérard dans ses Mémoires, entre la tendance à la capitulation et les poussées récurrentes de germanophobie : l'équipe Blank (dont Heusinger), invitée par les Américains, est, ironisa le Haut-Commissaire français, "surtout sensible au rôle que joue l'armée dans la politique américaine et rêve, désormais, de bâtir en Allemagne un autre Pentagone, peut-être un décagone. C'est déjà d'Amérique que l'Allemagne, au début de ce siècle, a rapporté la notion du "Kolossal", le souci de battre les records et la manie des grands" <sup>(94)</sup>.

Paris, remarquablement informé sur la correspondance Adenauer-McCloy <sup>(95)</sup>, "plus intensive que par le passé", n'ignorait alors rien des goûts de Washington en matière d'armée allemande. "Les militaires américains ne seraient pas favorables à la thèse du "citoyen en uniforme" que défendent certains collaborateurs de Blank. "Ce que nous voulons, *exigeaient-ils*, ce sont des soldats allemands comme ceux qu'on a connus en Russie ou sur le front de l'Atlantique et non pas des bourgeois amollis qui, pour un temps et à contre-cœur, ont endossé un uniforme". Ces fermes intentions réduisaient à sa véritable dimension "l'influence" exercée par "le groupe Oster", qui tenait de doux propos sur l'indispensable transformation de l'armée allemande, mais "ne comporterait plus que vingt à trente personnes sur les six cents du Service Blank" <sup>(96)</sup>.

D'emblée, le personnel (ce qui ne datait pas, on le sait, de 1950) fut recruté sous le signe de la continuité. On mit fort l'accent, publiquement, sur les "jeunes officiers supérieurs" du Bureau Blank ; on n'insista guère sur d'autres officiers, de la Wehrmacht aussi, mais moins novices, tels les deux principaux conseillers de Blank, les généraux Speidel, ex-chef d'état-major de Rommel, et Heusinger, ex-chef du bureau des opérations au grand état-major allemand <sup>(97)</sup>. Dès 1952, alors même qu'il n'était, dans le secret des cabinets, question que du recrutement de cette armée qui était censée ne pas exister <sup>(98)</sup>, la totalité de ses cadres avait été choisie, dans et autour de l'"Amt Blank", sur la base de l'expérience et des hauts faits de la récente guerre.

Dans et autour, avons-nous écrit : les Américains employaient et finançaient en effet encore de façon directe un certain nombre des spécialistes de la guerre grâce auxquels ils avaient, depuis la capitulation, maintenu intact le cadre militaire du Reich. C'est ainsi que, "à en croire Blank, /ils faisaient/ grand cas de l'Organisation Gehlen", dont le chef avait rédigé, pendant la guerre, sur les opérations militaires soviétiques projetées d'"excellentes notes" qu'Hitler "n'aurait même pas lu/es.../ Mais les Américains auraient constaté "a posteriori" l'exactitude des informations et des conclusions de Gehlen" ; ils dépensaient 38 millions par an pour ce service, auquel Bonn n'acceptait pas encore de consacrer une si forte somme, malgré les avances de son responsable : "Gehlen ne

demanderait pas mieux que de travailler pour les Allemands ; mais jusqu'à présent, le Ministre des Finances Schäffer, n'a voulu promettre que 20 millions, ce qui n'est pas suffisant" <sup>(99)</sup>.

#### b) Quelques exemples de la continuité du Reich

Quoi qu'il en fût des détails financiers de la division du travail entre Washington et Bonn et de l'infinie diversité des emplois plus ou moins secrets des anciens chefs militaires du Reich, tout était prêt avant les ratifications nationales du traité. Bidault résuma ainsi le dossier, à son retour aux Affaires Etrangères, en janvier 1953 : "il est bien évident que l'État-major est reconstitué bien que camouflé et que l'Amt Blank est un embryon du Ministère de la Défense Nationale" <sup>(100)</sup>. De la nature d'un encadrement qui vouait un écrasant mépris à la prétendue armée européenne, les Français n'ignorèrent manifestement rien. De l'abondante correspondance consacrée au sujet, nous ne retiendrons que trois exemples significatifs de la parfaite continuité de la composante diplomatique et militaire du Reich, qui n'avait pas même été brisée après la capitulation.

L'"ex-Général des blindés Léo Geyr von Scheppenburg, ancien Attaché militaire à Londres(...) l'un des meilleurs spécialistes de l'arme blindée pendant la deuxième guerre mondiale", rédigea en juillet 1952 un article dont les seules modalités de la parution révélaient le profond consensus entre la coalition gouvernementale et le SPD. Il fut en effet "publié, à la fois, dans la "Westdeutsche Allgemeine", journal conservateur de la Ruhr, et dans la "Süddeutsche Zeitung", feuille socialiste de Bavière".

Ses remarques ambiguës sur la durée du service militaire constituaient un plaidoyer indirect pour une armée de métier : les dix-huit mois donnaient matière au "reproche qu'on prépare une armée d'agression, et non un instrument de défense", alors qu'"on peut parfaire en six mois l'instruction des unités de chars". Plus directement, ce papier donnait des contours franchement prussiens à l'armée démocratique tant exaltée par Blank : "on n'attelle pas côte à côte un pur-sang et un percheron", exposa-t-il, en une comparaison implicite entre Allemands et Français peu flatteuse pour les seconds. Il écarta donc résolument, pour éviter cette fâcheuse promiscuité, toute fiction européenne ou de "caractère "multinational"" (au sein du Commissariat de la CED, on ne comptait "qu'un seul Allemand" : on "livre /ainsi/ le contingent allemand "sans défense" aux décisions d'étrangers").

Représentatif d'un encadrement tout constitué en dépit de son inexistence juridique, le brillant von Scheppenburg n'avait rien, malgré les apparences, d'une personne privée. Il était à plusieurs titres intégré à l'appareil d'État : "Il est, *commenta François-Poncet*, très bien introduit auprès des autorités fédérales et très apprécié de la Dienststelle Blank. Les mauvaises langues affirment même que la fille du Général est la maîtresse du Colonel von Kilmansegg, l'inspirateur de M. Blank (...) sans doute inscrit à la CDU, il est considéré comme le conseiller militaire du parti du Chancelier. C'est lui que M. Adenauer avait chargé de créer le "Cercle de Goettingen" pour faire pièce à la Fédération des Soldats allemands (V.d.s.) qui, sous l'égide du Général Friessner, prenait une orientation gênante pour la politique du Gouvernement fédéral" <sup>(101)</sup>.

Second exemple symbolique à la fois de la nature de l'État de Bonn - qui gênait tant un Bérard - et de l'entêtement de la diplomatie française, pour justifier ses abandons, à s'inventer des "modérés" parmi ceux dont le récent passé avait démontré l'extrémisme, celui du très influent diplomate Hasso Von Etdorf. Nous citerons plus longuement ce dossier pour ce qu'il révèle à la fois de la politique de Bonn et de celle de Paris.

C'est en termes presque débonnaires que François-Poncet présenta au département le "Directeur adjoint de la Division géographique de l'Auswärtiges Amt", nommé en octobre 1953 successeur de Von Kessel au poste de suppléant de Blank à Paris et qui devait prendre possession de son nouveau poste en janvier suivant, "après un voyage de trois semaines aux États-Unis où il est invité par le State Department (*sic*)".

Il "ne peut se targuer d'un passé irréprochable", mais il ne s'agit pas d'"un nazi convaincu", jugea le Haut-Commissaire français, invoquant "la tradition wilhelminienne" de son éducation (surprenant antidote contre le nazisme), son "esprit volontiers frondeur" et critique, son hostilité à l'égard d'Hallstein et son mépris pour Lenz. Pourquoi son adhésion au NSDAP, qui n'aurait pas été celle d'un fanatique ? Curieuse atténuation, qu'un esprit critique eût estimée un facteur aggravant : "Son intérêt, peut-être, ou plutôt celui de sa caste, dont certains membres devaient bien accepter des compromissions, s'ils voulaient lui conserver privilèges et puissance". Von Etdorf fut enfin crédité de l'inévitable effaceur du nazisme pur et dur des années trente à 1944 - la participation présumée

au tardif complot contre Hitler : "ses relations avec les conjurés du 20 juillet, dont il se glorifie, sont tout à fait vraisemblables. Apparenté à plusieurs grandes familles, bien introduit auprès de tout ce qui compte dans la haute société allemande, il devait, à tout le moins en 1944, partager les sentiments de Stauffenberg et de ses amis".

On pourrait même exploiter les faiblesses personnelles du personnage : toujours "courtois(..) il présente (...) pour nous, l'avantage d'être peu avare de paroles et de se montrer souvent expansif, surtout si quelque spiritueux se trouve à sa portée. Séparé depuis deux ans de sa femme, une Bulow (*sic*), (...) intelligent, mais peu travailleur, animé d'un faible intérêt pour les militaires et leurs problèmes, bon vivant, aimant le monde, le futur délégué suppléant de la République fédérale auprès du Comité intérimaire de la CED /n'a/ rien de très inquiétant".

"Il est douteux, toutefois, *concéda François-Poncet à propos de ce modéré présumé*, que, dans ses nouvelles fonctions, il sache acquérir la même autorité que M. von Kessel et que, si, dans les bureaux de l'Avenue Franklin Roosevelt, les anciens (et futurs) /parenthèses ajoutées au stylo/ militaires tentent de faire prévaloir l'esprit de la Wehrmacht, il sache, ou veuille, avoir suffisamment d'énergie pour s'opposer à leurs prétentions" <sup>(102)</sup>.

A lire la fiche de renseignements jointe à ce courrier dessinant un nonchalant débauché, à la tête peu politique, qu'on manoeuvrerait à loisir, on douterait que François-Poncet ait su lire ou ait tiré quelque réflexion d'une longue expérience. Vivant symbole de la caste militariste prussienne, le "civil" Hasso von Etdorf, fils d'un ancien Oberhofmeister de Guillaume II, né en 1900 à Elbing (Prusse) et protestant, illustre par sa biographie un pan décisif de l'histoire allemande (et mondiale) du XX<sup>e</sup> siècle.

En 1919, membre du Corps franc de Luttich, il lutta contre les Spartakistes, puis "appartint à diverses unités d'étudiants", joua "un rôle important dans le Stahlhelm de Prusse Orientale", fut membre de la Kyfhäuserbund et "adhéra de très bonne heure à la Deutsch (*sic*) Nationale Volkspartei". Etudiant à Halle et à Göttingen, il entra en 1928 à l'Auswärtiges Amt, fut secrétaire de la Légation de l'Ambassade d'Allemagne à Tokio de 1931 à 1934, secrétaire particulier de Von Neurath de 1934 à 1936 ; en poste en Italie depuis 1936, il revint à Berlin en 1938 ; à la déclaration de guerre, il servait de liaison entre l'Auswärtiges Amt et l'Oberkommando der Wehrmacht. "Pendant l'occupation de la France, il participa, au Quartier Général de Fontainebleau, à la mise en action du "Kommando Künsberg", chargé de piller les trésors artistiques des pays occupés".

Adhérent du NSDAP depuis le 1er juin 1933, von Etdorf avait "appartenu à la section de l'Auswärtiges Amt de l'organisation nazie des fonctionnaires, le "Reichsbund der deutschen Beamten"". Il entra en 1934 dans les SA, où il obtint le grade d'Obersturmbannführer. Il "aurait" au Ministère des Affaires Etrangères "bénéficié de la faveur de Ribbentrop. Il a souvent affirmé, *depuis la guerre*, qu'il aurait été en relations avec le groupe de résistance du 20 juillet: il est certain qu'il connaît (*sic*) très bien ces milieux".

La capitulation n'infligea pas même de solution de continuité à cette brillante carrière nazie, qui connut une nouvelle promotion sous l'occupation américaine. En Souabe en 1945, il entra au Friedensbüro /créé par les Américains <sup>(103)</sup>/ de Stuttgart ; avec des responsabilités grandissantes, il y prit une part décisive aux travaux sur "la cessation de l'état de guerre" /autre vocable, on le sait, des fameux accords négociés qui répugnaient tant à Paris/ et à la réorganisation de l'organisme lui-même. Il fonda également, "avec les frères Kordt, auxquels il /était/ très lié, la revue de politique étrangère "Aussenpolitik"". Il entra, dès la reconstitution des services, aux Affaires Etrangères, où il fut "nommé adjoint du Directeur de la "division des Pays (Division III)" du Dr Theo Kordt.

"Particulièrement visé par les attaques socialistes contre la composition de l'Auswärtiges Amt", il fut blanchi par la Commission parlementaire d'enquête, qui conclut gravement en juillet 1952 "que l'activité de résistance de von Etdorf justifiait parfaitement son maintien en fonctions". Il se sortit aussi glorieusement des "nouvelles accusations" contre lui-même et son frère (d'espionnage - "depuis vingt ans" - au service des Britanniques) : Hallstein prétendit clore le dossier par un courrier au Président du Bundestag déclarant que "von Etdorf était au-dessus de tout soupçon et qu'il n'y avait aucune raison de ne pas lui confier de fonctions importantes à l'Auswärtiges Amt". A nouveau mis en cause en octobre 1952 pour son passé très chargé, l'intéressé était donc envoyé "à l'étranger" - il "briguerait, *précisait la note de renseignements* (...) l'Ambassade de Téhéran" - "afin d'être moins visé".

Directement associé aux discussions relatives à la reconstitution de l'armée ouest-allemande, ce "conservateur et centraliste(..) de caractère autoritaire, et même brutal", à cent lieues du médiocre jouisseur décrit par François-Poncet, apparaissait comme "l'un des hommes les plus

intelligents de l'ancien Auswärtiges Amt(...) actuellement la personnalité dominante de la division III" <sup>(164)</sup>.

Les plus modérés - ou prétendus tels - des chefs militaires *stricto sensu* n'en appartenaient pas moins à la Wehrmacht. Dernier exemple choisi, le général Dethleffsen fit en juillet 1954 des déclarations à la fois encourageantes - en ce qu'elles semblaient donner corps à la thèse de la rénovation militaire allemande - et accablantes - par ce qu'elles avouaient sur la composition du Bureau Blank. Il condamna en effet avec une certaine emphase l'idée d'"une armée nationale allemande à la constitution de laquelle je ne prêterai jamais ma collaboration /car/ elle ferait ressusciter en Allemagne un nationalisme des plus dangereux. La constitution d'un corps d'officiers donnera lieu aux mêmes maladdresses <sup>(105)</sup> que celles qui ont été commises par Bonn pour le corps diplomatique". Quant à l'Amt Blank, "le désordre le plus complet continue /d'y/ régner. Il est ridicule que ce service prenne une ampleur plus grande au fur et à mesure que la réalisation de la CED devient plus problématique" <sup>(106)</sup>.

Discours sonore rendu peu crédible par l'histoire personnelle de Dethleffsen, "l'un des plus jeunes généraux de l'ancienne Wehrmacht" (moins de cinquante ans). Chef de la section "Opérations" de l'OKW à la fin de la guerre, très lié à Blank et Lenz, "et l'un des anciens généraux qui ont le plus de chances d'être appelés à un poste élevé dans le commandement des futurs contingents allemands", il avait montré, dans la phase initiale du réarmement allemand, une énergie qui démentait ses vibrants élans "européens" : dès 1947, il avait fondé à Francfort une association de politique économique (Wirtschafts politische Gesellschaft (Wipog)) "pour établir un lien entre les anciens militaires et les milieux d'affaires. Cette Wipog, que les Américains ont largement subventionnée, a exercé au cours des trois dernières années une propagande active en faveur du réarmement occidental et de la CED" <sup>(107)</sup>.

## **B. LA TERREUR DE L'IRRÉDENTISME OUEST-ALLEMAND**

### **1. L'ATTACHEMENT FRANÇAIS AUX FRONTIÈRES DE 1945**

De cette puissance militaire incarnée par les hommes mêmes qui avaient mis l'Europe sous le joug entre 1939 et 1945, un des aspects les plus redoutés par les Français (comme par l'ensemble des Européens) fut incontestablement la remise en cause des remaniements territoriaux issus de la seconde guerre mondiale.

Avant 1950, à l'heure des conciliabules sur le réarmement allemand, les anciens de la Wehrmacht - généreusement financés, on l'a vu, par Washington - avaient, parmi les conditions préalables à la reconstitution d'"une armée allemande", fait figurer en bonne place la "garantie des frontières allemandes y compris les territoires perdus à l'Est" <sup>(108)</sup>. On a étudié ailleurs l'extrême sensibilité de Paris au problème, le fiasco de ses revendications territoriales à l'Ouest et son extrême satisfaction - fût-elle clandestine - des bouleversements qui, démantelant en partie le Reich, avaient tracé à l'Est ses nouvelles frontières.

Profondément attachée à la carte de 1945 de l'Europe - garantie de fait contre une nouvelle agression - alors même que l'alliance occidentale choisie excluait toute caution anti-allemande de droit, la France avait, avant l'heure officielle du réarmement de l'Allemagne occidentale, exprimé de façon particulièrement nette sa terreur d'une remise en cause géopolitique qui replongerait le Vieux Continent dans le brasier. Plus clairement encore que les conséquences d'une nouvelle crise économique ranimant l'agressivité de l'héritier du Reich à l'égard de ses voisins, c'est cette hypothèse d'une nouvelle occasion de conflit généralisé que le Quai d'Orsay avait à maintes reprises évoquée avant l'automne 1950.

En ce domaine donc pas davantage qu'en d'autres, l'ère de la CED ne représenta une solution de continuité. Les documents préparatoires au "Plan Plevén", se retranchant derrière les prévisibles réactions des pays d'Europe orientale pour dresser le tableau des frayeurs *françaises*, ne firent que répéter des propos anciens. Ainsi la longue "note pour le Ministre" du 28 septembre 1950 : et si "les unités allemandes de l'Ouest cèdent (...) à la tentation de marcher vers l'Est, à la conquête des anciennes frontières du Reich ? Nous voilà, sinon complices, du moins associés à une aventure susceptible d'entraîner une nouvelle guerre mondiale, ni les Russes, ni les Polonais ne pouvant



accepter la reconstitution de l'unité allemande à leur détriment. Avons-nous intérêt à voir se reformer cette unité dont nous avons pu constater depuis 1870 à quel point elle est dangereuse pour nous, à la refaire en quelque sorte pour les Allemands?"<sup>(109)</sup>

Sans pratiquer cette hypothèse de style, la "note Bonnet d'octobre 1950", décrit quel objectif animerait les bénéficiaires de "la reconstruction d'une armée allemande et /de/ la résurrection du militarisme prussien /:/ la conquête des territoires perdus à l'Est", qui ne frapperait pas exclusivement l'URSS, la Pologne et la Tchécoslovaquie ; "nous nous trouverions en face de possibilités accrues, pour ne pas dire d'une certitude, de conflit sanglant"<sup>(110)</sup>.

## 2. LE THÈME DU RETOUR AUX FRONTIÈRES DE 1937: DU SPD À LA COALITION DE BONN

Mais ici aussi, la phase décisive du retour à la souveraineté intensifia et rendit publiques des exigences qui ulcéraient l'ensemble de l'Europe, malgré tous les clivages socio-politiques et idéologiques de la guerre froide. La revendication du retour aux frontières de 1937 - thème permanent des représentants d'un État qui se proclamait le seul "héritier du Reich" - connu, au moment où les vigoureux effectifs allemands étaient priés d'assurer la part essentielle du fardeau dans la croisade contre l'Est, le même sort que l'"égalité des droits" ; elle bénéficia aussi des encouragements, prodigués depuis au moins 1946, mais parfaitement hypocrites, de Londres et Washington - que les années précédentes avaient montrés totalement ralliés en fait à la nouvelle géographie européenne<sup>(111)</sup>.

L'ouvrage de Bérard cite de multiples exemples, surgis en foule dès la promotion des trois zones occidentales au statut d'État ouest-allemand, de la prétention de Bonn à récupérer les territoires perdus sous couvert de les "libérer" de l'insupportable tutelle bolchevique<sup>(112)</sup>. Les années de la CED banalisèrent ce propos devenu réflexe. Dès l'automne 1950, les Français n'eurent que le choix parmi les discours provocateurs prononcés, sous des habillages divers, par les principales forces politiques de la RFA, du SPD à l'extrême droite en passant par la coalition au pouvoir.

Habillage "populaire"<sup>(113)</sup> - il en avait été naguère (en 1948) de même pour préparer le ralliement au réarmement -, chez un Schumacher ou un Reuter. Les deux leaders socialistes apparurent particulièrement représentatifs de la tendance du SPD à la surenchère en tous points, où la haine anti-bolchevique prenait les sinistres accents des années passées. A la mi-septembre 1950, le premier subordonna son éventuel consentement à l'idée de faire "porter à nouveau les armes" au peuple allemand à la condition que "les alliés acceptent avec nous le même risque et se montrent décidés à s'installer en force sur l'Elbe (...) La volonté de défense ne peut naître chez nous, si les soldats allemands ne doivent défendre le territoire fédéral que comme un glacis d'autres États"<sup>(114)</sup>.

Quant au second, appelé par ses fonctions de maire de Berlin-Ouest à entretenir l'outrance qui avait assuré son triomphe électoral, il accusa en avril 1951 (à la signature du Plan Schuman) Adenauer de capituler honteusement devant les Français dans une conjoncture pourtant propice : "M. Adenauer, *clama-t-il*, aurait dû, comme il s'y était engagé avant de partir pour Paris, obtenir du gouvernement français les mains libres vers l'Est afin de réaliser l'unité allemande dont la première étape serait l'inclusion de Berlin dans la République Fédérale et la seconde, la libération de la zone soviétique. N'ayant pas abouti à ce résultat, le Chancelier a fait le jeu des dirigeants français qui seraient disposés à reconnaître la situation actuelle en zone soviétique et notamment la frontière Oder-Neisse pour avoir en échange les mains libres dans leur politique d'intégration du territoire sarrois"<sup>(115)</sup>.

Les forces de droite de la coalition gouvernementale, censément contraintes à une expression moins ouvertement provocatrice, ne le cédèrent guère à leurs rivaux socialistes. Elles n'allaient cesser, au début des années cinquante, de jouer une représentation au mécanisme remarquablement huilé : les déclarations tonitruantes, particulièrement destinées à la nombreuse et facile clientèle électorale des réfugiés, étaient prononcées par des personnalités responsables - des ministres d'Adenauer ; elles provoquaient des réactions évidemment attendues, lesquelles donnaient lieu à de modestes ou hypocrites désaveux de Bonn, manifeste concession aux occupants encore présents - avant l'épisode suivant.

L'automne 1951 apporta une riche moisson en l'espèce, avec notamment la prestation remarquée du "ministre fédéral Seebohm" : au congrès du Parti allemand, après avoir "déclaré

s'incliner devant chaque emblème pour lequel des Allemands /étaient/ morts" - drapeau à croix gammée inclus -, il estima très insuffisant l'objectif de récupération des frontières de 1937, "imposées par le traité de Versailles et ne réunissant pas tous les Allemands". Après un "tollé des socialistes sur le premier point" - mais pas sur le second - et une "protestation de la haute commission" sur l'affaire des frontières, Seebohm consentit pour "conserver son poste" à quelques "explications embarrassées" valant "rétractation". Recul simultanément annulé par la confirmation explicite "que l'Allemagne n'avait jamais reconnu le traité de Versailles" <sup>(116)</sup>.

Jacob Kaiser, Ministre des Réfugiés voué par définition aux propos excessifs <sup>(117)</sup>, ayant accompagné le mouvement, Bérard protesta, au début de décembre, auprès du Secrétaire d'État à la Chancellerie Lenz. Il s'attira donc des assurances que les proclamations suivantes se chargeraient de démentir. Le diplomate français évoqua en particulier, outre "des déclarations fâcheuses du chef de l'opposition Schumacher et de membres du Cabinet comme M. Seebohm", "les inquiétudes qu'éveillaient en France certaines activités des services de M. Kaiser. A cette occasion je lui ai indiqué que le soutien accordé par ce Ministère à l'association des expulsés d'Alsace-Lorraine et le changement intervenu récemment dans le nom de cette association avaient éveillé en France l'impression que certains milieux gouvernementaux allemands n'avait pas perdu l'espoir de faire revivre la question d'Alsace-Lorraine. M. Lenz s'est récrié et m'a déclaré que je devais bien savoir que, pour les Allemands, cette question ne se posait plus" <sup>(118)</sup>.

Mise au point suivie d'une véritable floraison de proclamations irrédentistes, au début de 1952, pour lesquelles presse et partis se relayèrent avec ardeur. Nous n'en rapporterons que quelques échos, qui contribuent à éclairer les hantises françaises à la veille du traité de Paris. Les Français furent en effet avertis que la formule "européenne" donnerait aux revendications irrédentistes ouest-allemandes la garantie de l'Ouest du continent, avec des arguments qui démontrent à quel point la RFA se sentait protégée par les États-Unis.

C'est ainsi que Klaus Bolling, dans le *Tagespiel* - feuille directement inspirée par les Américains -, prétendit lever "l'opposition de la France" à la récupération des territoires de l'Est en transformant l'affaire en croisade européenne : "La France devra directement admettre que l'Allemagne ne peut accepter une Europe sans l'Est allemand. La France a lutté avec ténacité pour l'Alsace-Lorraine. Elle défend ses possessions coloniales. Pourquoi devrait-elle barrer aux Allemands le chemin de leur Patrie dont ils furent injustement chassés/. S'i le danger nationaliste allemand ne doit pas être minimisé/, l/e danger que représentent les 5 (sic) millions de communistes français est bien plus grand encore" <sup>(119)</sup>.

La lecture de la presse réservée aux réfugiés conduisit Bérard, à la même époque, à des "conclusions (...) guère encourageantes" - d'autant que le reste des journaux n'écrivait pas autre chose. Elle subordonne, releva-t-il en février, "la contribution allemande à des conditions qui la rendent plus dangereuse qu'utile : il s'agirait de garantir à l'Allemagne le retour des territoires perdus à l'Est, et de confondre ainsi défense et agression. /Ces journaux/ soutiennent, comme le reste de la presse allemande, que l'égalité des droits, le retour de la Sarre au Bund, ou la réunification des deux Allemagne, constituent des objectifs essentiellement "européens"" <sup>(120)</sup>.

Rappelons cependant que la presse la plus outrancière notifia simplement en termes provocateurs ce que les ministres d'Adenauer et les partis de la coalition gouvernementale continuèrent à affirmer avec un bel ensemble. Evoquons pour mémoire, en ces premiers mois de 1952, les critiques de Schaeffer, Vice-Président du FDP, contre les "réserves" françaises, "en contradiction avec les résultats auxquels on était parvenu, il y a plus de trois semaines" : "La reconnaissance des frontières de 1937 par la convention générale aurait été une solution idéale (...) Mais il n'a pas été possible d'y parvenir parce que les Alliés sont tenus par des déclarations antérieures". Cependant - passage encadré de noir par son lecteur -, "l'obligation contractée dans la convention générale par les puissances occidentales, d'appuyer les efforts de la République Fédérale pour reconstituer l'unité allemande, est un premier pas dans cette direction" <sup>(121)</sup>.

Ou l'intervention du Président du groupe CDU Von Brentano au débat du Bundestag de février, caractéristique des "discours nationalistes et irrédentistes /qui, jugea Bérard,/ auraient dû satisfaire les plus exigeants des amis du Dr Schumacher" : "le rétablissement de l'unité allemande dans le cadre des frontières de 1937 (...) est une exigence absolue et imprescriptible dont se réclame tout Allemand conscient de ses responsabilités envers le peuple allemand tout entier" <sup>(122)</sup>.

On imagine enfin que les "déclarations apaisantes" de Blank devant les "ouvriers catholiques" en Congrès ne rassurèrent pas davantage que ces insolents discours. "Prenant position contre les extrémistes (sic), tels que Remer et autres "enragés"", il ajouta : "Nous n'aurons guère

l'occasion, (...) nous autres Allemands, de nous lancer dans des aventures militaires. Je peux, tout au moins, en donner l'assurance pour le temps pendant lequel je resterai en fonction" <sup>(123)</sup>.

### 3. RÉARMEMENT ET EUROPÉANISATION DE L'IRRÉDENTISME ALLEMAND

Ce véritable déchaînement inspira à Bérard, visiblement excédé de l'arrogance que stimulait chez les dirigeants allemands l'encouragement de Washington, un réquisitoire, déjà cité, dans lequel les tentations irrédentistes étaient longuement examinées. Philippique explicite sur la profonde satisfaction française des bouleversements hérités de 1945 - adhésion si volontiers refoulée pour cause d'alliance occidentale -, et dont la sincérité du ton mérite ample citation : "La contre-offensive antisoviétique que commencent à déclencher les Américains (...<sup>(124)</sup>) éveille chez les Allemands l'espoir que la défaite de 1945 n'a été qu'un épisode dans un plus long conflit, aucun (*sic, pour qu'aucun*) traité ne le sanctionnera et que le règlement européen prendra pour base non pas la situation de 1945, mais celle qui résultera de cette contre-offensive. Dès maintenant leurs diplomates (...) et leurs experts militaires manoeuvrent pour qu'au moment de ce règlement l'Allemagne se trouve dans la position la plus favorable et tire le maximum d'avantages d'une paix où, pour la première fois, depuis 40 (*sic*) ans, elle prendra place aux côtés des vainqueurs. Ils pensent que des mérites qu'elle se sera acquis dépendra, dans une large mesure, la solution de la question autrichienne et celle des problèmes territoriaux en Europe Centrale et Orientale. Avec l'absence de mesure qui souvent la caractérise, l'Allemagne se précipitera avec ardeur dans la voie indiquée par l'Amérique, si elle acquiert la conviction que la plus grande force est de ce côté et se montrera même plus américaine que les États-Unis".

Outre l'égalité des droits, "une autre revendication allemande commence à se faire jour, qui risque de s'accroître dans les semaines à venir : c'est celle qui vise le rétablissement de l'Allemagne dans ses frontières de 1937 (*le 7, évident, est illisible*). J'ai signalé (mon télégramme N°*(sic)* 1359) qu'en dépit de la position unanime prise par les trois Hauts Commissaires, l'Office des Affaires Étrangères et M. Hallstein lui-même tendaient à maintenir la thèse suivant laquelle ces frontières auraient été reconnues à l'Allemagne par les accords de Potsdam. La même affirmation est reprise par la Frankfurter Rundschau de ce matin. Il serait souhaitable que, par une déclaration officielle, les Alliés rappellent leur position sur ce point avant que ne se répande une doctrine qu'il sera plus tard beaucoup plus difficile de déraciner. Adoptant les thèses américaines, les collaborateurs du Chancelier considèrent en général que le jour où l'Amérique sera en mesure de mettre en ligne une force supérieure, l'URSS se prêtera à un règlement dans lequel elle abandonnera les territoires d'Europe Centrale et Orientale qu'elle domine actuellement. De toute manière, nous aurons intérêt, en présence des revendications territoriales allemandes, à souligner que l'Alliance Atlantique (*sic*) et Européenne (*sic*) actuellement en cours de réalisation a un caractère essentiellement défensif et que le règlement final à intervenir ne peut être le résultat d'une reconquête, ni d'une solution brutale. On ne pourrait, en outre, admettre qu'un retour aux frontières du passé pose de nouveau les mêmes problèmes et néglige les changements fondamentaux, de nature en particulier démocratique, qui, depuis 1940, sont intervenus dans l'Est de l'Europe" <sup>(125)</sup>.

Certes, toute la correspondance diplomatique n'affecta pas la spontanéité de style de Bérard, qui avouait préférer, comme garantie d'une paix future, l'hégémonie du communisme en Europe centrale et orientale à celle de l'impérialisme allemand. On peut cependant considérer ce courrier de février 1952 comme représentatif des thèses françaises.

L'insistance portée par les dirigeants français et ouest-européens sur le caractère défensif de l'Alliance atlantique, contemporaine des préparatifs de celle-ci, en 1948-1949 - et qui ne visa pas seulement à rassurer les opinions concernées - trouva en effet dans l'irrédentisme ouest-allemand une frappante justification juridique. En témoigna la lettre remise le 30 janvier 1952 à Acheson par la Direction générale politique du Quai d'Orsay (signée Seydoux), qui envisageait notamment les conséquences de l'adhésion prochaine de la RFA à l'OTAN <sup>(126)</sup> : "Il n'est pas douteux, en effet, que l'entrée de l'Allemagne dans l'Organisation Atlantique (*sic*) risquerait d'apparaître à une grande partie de l'opinion publique comme une modification radicale du caractère même de l'alliance. Lorsque le Pacte fut signé, les hommes d'État de tous les pays participants, à commencer par ceux des États-Unis d'Amérique, ont affirmé solennellement que la nouvelle alliance, suscitée par une menace évidente, présentait un caractère strictement défensif. Pourrions-nous renouveler cette

affirmation avec la même force de persuasion si devait prendre place, dans le Conseil Atlantique, une puissance qui à la différence de tous les autres membres serait conduite par sa structure même à faire valoir des revendications territoriales ?" <sup>(127)</sup>.

Cette "incertitude quant aux conditions éventuelles d'un rétablissement de l'unité allemande, véritable épée de Damoclès pour une Europe en voie de formation" - formule de la longue note de mai 1952 sur le traité de la CED <sup>(128)</sup> - hanta en effet tous les responsables de l'Ouest du continent. Les "petits pays" (du Bénélux au Danemark en tête) montrèrent à l'occasion, loin des tréteaux, la parfaite hypocrisie de leur ralliement spectaculaire à l'adhésion de la RFA à l'OTAN.

Le cas du Luxembourg, publiquement fort enclin à la surenchère, est révélateur : "l'on est effrayé, rapporta l'Ambassadeur Saffroy en janvier 1952, des progrès du relèvement allemand et des menaces indirectes qu'on aperçoit confusément pour l'indépendance du Grand Duché (...) Une véritable préoccupation de survie nationale hante actuellement l'esprit des Luxembourgeois et c'est selon moi la crainte de l'Allemagne qui explique en partie ce revirement mélancolique". En témoigne "un bruit qui circule actuellement dans le public, selon lequel l'Amérique, dans son ignorance de l'Europe, pourrait céder un jour à un chantage allemand et acco (*sic* : le mot s'interrompt en fin de ligne ; probablement accorder) l'annexion du Grand duché par le Reich, en compensation d'un effort militaire ou de toute autre concession exigée de Bonn" <sup>(129)</sup>. Ces angoisses devant la perspective, selon les mots de Maurice Schumann, d'"européaniser les irrédentismes" <sup>(130)</sup>, ne purent que s'intensifier au fil des ans.

La puissance de l'Allemagne de l'Ouest renforcée par l'appel prioritaire de Washington à ses forces militaires s'afficha en ce domaine avec une particulière ostentation en l'année électorale 1953. Adenauer prétendit parfois rassurer ses voisins avec des arguments tactiques plus qu'ambigus, notamment en mars : la RFA, déclara-t-il le 6 au journaliste Friedlaender ("son comparse ordinaire"), dans une interview radiodiffusée toute "imprégnée de sérénité, d'autorité, de largeur de vues et de conciliation, (...) à ranger parmi les initiatives qui doivent préparer l'atmosphère de son voyage en Amérique" <sup>(131)</sup>, ne songe pas à "récupérer les territoires à l'Est de la ligne Oder-Neisse par la force" <sup>(132)</sup>.

Bénignité presque aussitôt écartée par des propos équivoques sur l'opposition du Chancelier à l'irrédentisme allemand, à son retour d'une réunion européenne à Strasbourg : "Ce serait une folie sans nom que de pousser à une guerre, alors que nous n'aurions ni armes lourdes, ni armes atomiques" <sup>(133)</sup> (discours à rapporter aux efforts du même Adenauer pour lever tous les contrôles sur les armements allemands, décrits ci-dessus).

Simultanément, la conjoncture électorale (sans compter le souci de flatter Washington, à l'heure officielle du "roll back" de John Foster Dulles <sup>(134)</sup>) poussa les dirigeants allemands à tirer sans mesure sur la corde irrédentiste, sous le commode masque de "la libération des dix-huit millions de frères et soeurs des territoires de l'Est, qui vivent dans l'assujettissement et l'esclavage" - thème de l'allocution d'Adenauer après son triomphe de septembre 1953 <sup>(135)</sup>.

#### **4. L'ABSENCE DE GARANTIES ANGLO-SAXONNES**

Les apaisements purement verbaux prodigués aux Français (et aux autres voisins de la RFA) par les Anglo-Saxons au cours des dernières années de la CED, en l'absence maintenue de garanties explicites contre une nouvelle agression allemande, soulignèrent la gravité du péril <sup>(136)</sup>. Ainsi Eisenhower reconnut-il devant le Néerlandais Luns - qui avait avoué ses "craintes quant à une influence prépondérante ultérieure, sinon une hégémonie de l'Allemagne dans la Communauté Européenne de Défense d'où pourraient découler des risques d'aventures à l'Est" - "qu'il y avait effectivement là un danger, mais il n'avait pas voulu s'arrêter à cette considération car il fallait malgré tout aller de l'avant. "D'ailleurs, aurait-il ajouté" (Luns s'empressa de conter l'entrevue à l'Ambassadeur de France à La Haye), "nous sommes en Allemagne et assez forts pour arrêter les Allemands s'ils voulaient se lancer sur une route dangereuse" <sup>(137)</sup>.

Plaisantes paroles que les Américains prodiguèrent en 1953-1954 aussi généreusement que naguère pour atténuer les frayeurs françaises à l'égard de l'Allemagne et faire oublier leur refus persistant de toute "garantie" de la sécurité française contre une nouvelle attaque allemande. Le Haut-Commissaire Conant retrouva d'ailleurs ces accents emphatiques de 1948-1949 pour célébrer en juin 1954 l'"importance historique du Pacte Atlantique, l'une des plus grandioses réalisations du monde libre au service de la sécurité internationale. Car, aucun des pays membres de cette alliance

ne songeait à rompre le rideau de fer en déclenchant une troisième guerre mondiale. La réunification allemande ne devait être réalisée que dans la paix et la liberté. Si le peuple allemand qui était, (*sic*) le plus éprouvé par la division de l'Europe, se liait, par l'intermédiaire de la CED, au Pacte atlantique, personne ne serait fondé à conserver le moindre doute quant au caractère purement défensif de l'organisation atlantique" <sup>(138)</sup>.

Mais, outre que le représentant américain usait en l'espèce d'arguments séduisants pour arracher la ratification française du Traité de Paris ("le temps presse", avait-il insisté, après avoir souligné sa déception devant la mauvaise volonté obstinée des Français <sup>(139)</sup>), ces amabilités, eussent-elles été absolument sincères sur les objectifs américains, ne pouvaient convaincre. Les Français, comme tous les voisins ouest-européens de la RFA, redoutaient de longue date de se retrouver *seuls* (avec leurs faibles petits voisins) face à une Allemagne occidentale dominatrice, irrédentiste et réarmée. Indépendamment même de la tendance des États-Unis, renforcée au fil des années cinquante, à présenter ce pays comme leur allié privilégié contre d'autres alliés plus réticents à la croisade contre les Soviétiques et à l'encourager ainsi à l'aventure, Paris avait acquis, lors des préparatifs atlantiques, la certitude qu'un éventuel conflit européen balaierait immédiatement la fameuse garantie de fait - la présence des troupes américaines, écran entre les Allemands et les Français.

Document très caractéristique des certitudes françaises sur les périls allemands de la "stratégie périphérique" des États-Unis, la note du 12 avril 1950 sur "l'avenir de l'Allemagne" avait admis (en se retranchant derrière les prévisibles réactions des Soviétiques et en usant du mode hypothétique) que le Pacte atlantique (autrement dit, la présence militaire américaine en Europe occidentale) ne résisterait pas au déclenchement des hostilités : "*le réarmement de l'Allemagne, corollaire du rétablissement de sa souveraineté*, serait évidemment considéré par l'URSS comme une menace directe pour sa sécurité" et accroîtrait les "risques de complications internationales", avec pour conséquence "la possibilité d'un retrait des forces américaines. Or, c'est (...) la présence de celles-ci qui conditionne l'application automatique du pacte de l'Atlantique par les États-Unis" <sup>(140)</sup>.

Paris n'échappa donc pas, à l'ère de la CED, à la comparaison, obsédante depuis la capitulation allemande, entre son statut de nation affaiblie et celui des années de l'entre-deux-guerres, ni à la certitude que les grands alliés occidentaux s'emploieraient avec la même efficacité que jadis à se préserver de l'incendie qu'ils auraient contribué à allumer. Pas plus qu'aux décideurs contemporains, les archives des années cinquante ne fournissent de révélation ni ne réservent de surprise à l'historien familier des dossiers de l'immédiat après-guerre.

L'automne 1950 n'avait pas apporté aux dirigeants français d'élément neuf quant au péril militaire allemand, intensément perçu à l'heure même où l'Allemagne semblait à genoux. L'époque de la CED, pure manœuvre destinée, on l'admit avec simplicité dans les cabinets ministériels, à "gagner du temps", se borna à confirmer ou aggraver ce que Paris savait depuis longtemps : l'alignement, fût-il contraint, sur la politique allemande des Anglo-Saxons, ne pouvait esquiver l'angoissant corollaire militaire de la reconstruction prioritaire des zones occidentales de l'Allemagne, conforme aux tendances longues de la stratégie américaine en Europe.

Confrontés désormais partiellement aux dirigeants allemands eux-mêmes, et non plus seulement au tuteur américain de l'Allemagne occidentale, les Français purent éprouver de 1950 à 1954 la valeur de leurs prédictions de Cassandre. L'ère théorique de la "réconciliation" franco-allemande, si bruyamment prônée par Schuman, ne changea pas grand chose aux sentiments français : "l'horreur et la rancune" s'exprimèrent certes "à l'égard de l'Allemagne d'hier" - selon l'expression du Luxembourgeois Bech <sup>(141)</sup> ; mais "la rancune", malgré les conventions et l'auto-censure prescrites par l'alliance occidentale et la dépendance en dollars, n'épargna pas les Américains : ceux-ci continuèrent à être considérés comme les véritables artisans de la promotion de l'Allemagne d'Adenauer - héritière à maint titre du dernier Reich - à la puissance militaire. Le retour de Bidault aux Affaires Étrangères ne fit à cet égard qu'exprimer plus clairement ce que l'ère Schuman n'avait pas aboli.

Comme dans le premier après-guerre, l'impuissance des dirigeants français, face à une Allemagne gratifiée d'une "égalité des droits" effaçant presque l'humiliation de la défaite, sembla quasi absolue. Elle suscita une angoisse permanente, qui explique à la fois la tentative, aussi vaine que naguère, d'arracher aux responsables occidentaux du réarmement allemand les "garanties", exclues par définition, contre le danger qu'ils mettaient en place et le retranchement, clandestin

mais assez évident pour avoir suscité des rumeurs non dénuées de fondement, derrière "l'épouvantail russe /qu'agita/i/t" sans trêve Adenauer<sup>(142)</sup>.

## NOTES

<sup>1</sup>. *La IV<sup>e</sup> République et sa politique extérieure*, Paris, 1967, p. 240.

<sup>2</sup>. "Comme au temps de la bureaucratie prussienne, c'est la bureaucratie allemande restaurée par les américains (*sic*) qui reformera l'unité allemande beaucoup plus que les multiples institutions plus ou moins démocratiques qui leur sont imposées par le peuple du Nouveau Monde" : commentaire du Consul de France à Stuttgart, face à la floraison des projets constitutionnels "démocratiques" du tandem Département d'État-personnel politique de la zone américaine à la veille de la Conférence de Moscou. Lettre du 20 mars 1947, *Z Europe 1944-1949 Allemagne (Allemagne...)* vol. 77, Politique américaine en Allemagne, mars-novembre 1947. Sur la perception précoce du phénomène, il faudrait citer toutes les cotes allemandes et une large part des cotes américaines du Quai d'Orsay (dont une large part est mentionnée dans les art. cit. n. suiv.). Sur la certitude française, dès 1945-1946, que la thèse américaine du "fédéralisme" tenait du bluff pur et simple - et masquait le retour aux conceptions de l'après-Première Guerre -, voir particulièrement *B Amérique 1944-1952 (Amérique...)* vol. 171 à 173, Occupation (américaine) de l'Allemagne, juillet 1945-décembre 1946, Archives des Affaires Etrangères (MAE).

<sup>3</sup>. Dépêche de Paris du 3 novembre 1948, traduction de Radio-Berlin, *Allemagne...* vol. 21, forces armées, matériel militaire, remilitarisation, janvier 1945-30 juin 1949, MAE. Sur l'histoire de la perception française du réarmement ouest-allemand avant sa phase publique, Annie Lacroix-Riz, "Sécurité française et menace militaire allemande avant la conclusion des alliances occidentales : les déchirements du choix entre Moscou et Washington (1945-1947)", *Relations Internationales (RI)*, n° 51, automne 1987, p. 289-312 ; "Vers le Plan Schuman: les jalons décisifs de l'acceptation française du réarmement allemand (1947-1950)", deux articles, *Guerres Mondiales Conflits Contemporains, GMCC*, 1989 ("I. De la reconstruction prioritaire au réarmement", n° 155, juillet 1989, p. 25-41; "II. Paris et le projet américain de réarmement de l'État allemand", n° 156, octobre 1989, p. 73-87 ; "La France face à la menace militaire allemande au début de l'ère atlantique : une alliance militaire redoutée, fondée sur le réarmement allemand (1947-1950)", *Francia*, vol. 16, cahier n° 3, 1989, p. 49-71 ; "Vrais et faux ennemis de la France: la perception militaire de l'Allemagne et de l'URSS (1947-48-1950)", article à paraître.

<sup>4</sup>. Sur la boutade de Matthews, voir mon autre communication à ce colloque, "La perception militaire de l'URSS par l'Occident au début des années cinquante : peur de l'Armée Rouge ou avantages de l'"ogre soviétique"?"

<sup>5</sup>. *Art. cit.* à la n. 3 sur la période 1947-1950 et Raymond Poidevin, "La nouvelle politique allemande de la France (juin 1948-avril 1949)", *Mélanges en l'honneur de Jean-Baptiste Duroselle*, Paris, 1986, p. 203-216.

<sup>6</sup>. Note sur l'avenir de la RFA, 12 avril 1950, *Z Europe Généralités 1949-1955 (Europe 1949...)* vol. 87, Conférence de Londres de mai 1950 (mars-mai 1950). Sur l'argumentation juridique interne contre la volonté des "Américains et Britanniques (...)" de conclure avec le Gouvernement de l'Allemagne Occidentale un règlement de paix séparé, et de renoncer en sa faveur aux privilèges de souveraineté qu'ils détiennent aujourd'hui" (note de la Direction d'Europe, 7 avril 1950, *ibid.*), même fonds ou "Vrais et faux ennemis...", *art. cit.*

<sup>7</sup>. Note de la Direction d'Europe, 7 avril 1950, *ibid.* Sur la conjoncture militaro-économique de l'"intégration allemande" dans l'Europe du Plan Marshall, ajouter aux précédentes références A. Lacroix-Riz, "Crédits américains et coopération européenne (1949-1954)", *Le Capitalisme français 19e-20e siècle. Blocages et dynamismes d'une croissance*, Paris, 1987, p. 327-349 et "Paris et Washington au début du Plan Schuman 1950-1951", *Die Anfänge des Schuman-Planes 1950-1951*, éd. Klaus Schwabe, Nomos Verlagsgesellschaft, Baden-Baden, 1988, p. 241-268. L'abondance de la documentation du Quai d'Orsay préalable à la Conférence de Londres - étudiant les parades possibles à l'exigence anglo-saxonne d'acquiescement français au réarmement allemand - exclut absolument la thèse classique de la "surprise" infligée aux administrations (Quai d'Orsay, etc.) et rend peu vraisemblable celle de la non-consultation des "dirigeants des charbonnages et de la sidérurgie" : cf Pierre Gerbet, "La genèse du Plan Schuman", *Revue française de Science Politique*, VI, 3, juillet-septembre 1956, p. 545-546 et Alfred Grosser, *La IV<sup>e</sup> République*, *op. cit.*, p. 233. Sur ce point et sur la Conférence même, *Europe 1949...* vol. 87 : Londres prit en séance tripartite préparatoire aux travaux des Ministres, notamment le 27 avril - via Gladwyn Jebb, Roger Markins, William Strang et Ivone Kirkpatrick - la responsabilité, face aux Français Alphant et Massigli, d'invoquer la nécessité de trouver "un moyen quelconque d'associer l'Allemagne au Pacte Atlantique", d'avouer "que la question du réarmement de l'Allemagne /était/ implicitement posée" (Jebb) ou de clamer qu'"une seule chose comptait/ait/ : organiser une résistance efficace contre les

Russes" - ce qui permit aux Américains Perkins et Jessup de demeurer presque absents d'un échange apparemment franco-britannique -, compte rendu de la réunion des Trois, jeudi 27 avril 1950, *ibid.*

<sup>8</sup>. Note de la Direction d'Europe, 7 avril 1950, *ibid.*

<sup>9</sup>. Qui comme les autres n'eut rien de spécifiquement coréen : une partie des dollars Marshall irrigua discrètement dès 1948 les besoins militaires français ; quant à l'aggravation du conflit, elle ne fut en 1950 ni chinoise ni soviétique : les progrès vietnamiens imposèrent des efforts financiers accrus, qu'on couvrit du propice manteau coréen de la croisade contre la marée rouge en Extrême-Orient (voir entre autres *Papiers Bonnet (série Papiers d'Agents), correspondance particulière 1948-1953 (cp)* ; *Europe 1949...* vol. 18 (janvier 1950-mai 1951), 19 (juin-décembre 1951) et surtout 20 (janvier 1952-septembre 1955), Pactes Atlantique et Méditerranéen ; *B Amérique...* vol. 106, États-Unis et questions coloniales (janvier 1945-février 1952); 119 (avril 1950-mars 1951) et 120 (avril 1951-avril 1952), Relations avec la France, etc., MAE.

<sup>10</sup>. Note pour le Ministre du Directeur Adjoint des Affaires Politiques, *secret*, 28 septembre 1950, *Europe 1949...* vol. 88, Conférence de New York du 11 au 26 septembre 1950 (11 août-15 novembre 1950). Sur les discussions depuis le début de 1950, *Europe 1949...* vol. 87.

<sup>11</sup>. Note de la Direction d'Europe, 7 avril 1950, *ibid.*

<sup>12</sup>. Note pour le Ministre du 28 septembre 1950, *Europe 1949...* vol. 88. Sur le cheminement de la "manoeuvre" Pleven, voir aussi le projet de mémorandum sur la politique européenne de la France et le réarmement allemand, 4 octobre 1950 et la note de Bonnet, antérieure au 28 octobre ("Problème du réarmement allemand"), *Papiers Bonnet cp.*

<sup>13</sup>. "Naissance et mort d'un Traité", in Raymond Aron et Daniel Lerner, *La querelle de la CED*, Paris, 1956, p. 23-58.

<sup>14</sup>. Tél. n° 1972-1975, Bonn, 3 mai 1950, *Europe 1949...* vol. 87.

<sup>15</sup>. Tél. Massigli n° 4797-4814, *réserve*, Londres, 22 novembre 1952, *Europe 1949...* vol. 23, CED (mai-décembre 1952).

<sup>16</sup>. Dans un accès de sincérité, Schuman invoqua, à la Conférence atlantique de Bruxelles, en décembre 1950, les textes de 1945 contradictoires avec toute "égalité des droits" allemande. "Mais il y a eu une très vive réaction d'Acheson sur l'argument dont s'était servi M. Schuman que les accords internationaux, Potsdam et Yalta notamment ne permettent pas de donner une base contractuelle au régime d'occupation. Il a affirmé que le point de départ de toute négociation avec les Soviétiques devait être au contraire, qu'en raison de leurs manquements aux traités, nous n'étions plus liés par aucun des accords passés avec eux". Copie du "pli Parodi n° 55", Paris, 20 décembre 1950, *Papiers Bonnet cp.*

<sup>17</sup>. Note de la Direction d'Europe, Paris, 7 avril 1950, *Europe 1949...* vol. 87. Le projet ne s'appelait pas encore "Communauté européenne de Défense".

<sup>18</sup>. Tél. Garnier n° 1807-1808, La Haye, 1er décembre 1950, *confidentiel*, *Europe 1949...* vol. 21, CED (octobre 1950-décembre 1951), MAE.

<sup>19</sup>. Schumacher, particulièrement "agressif", clama son hostilité au Plan Pleven, "absolument anti-européen", qui traitait l'Allemagne, vouée à la discrimination en armements et en effectifs, "comme une nation de second ordre". Tél. François-Poncet n° 782, 29 janvier 1951, *ibid.*

<sup>20</sup>. Sur Berlin, l'unité, la Sarre, le Plan Schuman, le réarmement, etc. Il faudrait citer toutes les cotes du Quai d'Orsay entre 1945 et 1955. Ajouter aux référ. des n. 3 et 7, Marlis G. Steinert, "Politique étrangère et vie politique en République Fédérale d'Allemagne, 1945-1970 : un essai sur l'historiographie ouest-allemande", *RI* n° 37, p. 121-141. A propos de la surenchère anti-soviétique, voir "La perception militaire de l'URSS...", *communic. cit.*

<sup>21</sup>. Tél. François-Poncet n° 216, 26 janvier 1951, *Europe 1949...* vol. 21.

<sup>22</sup>. Discours du 1er février devant les deux Chambres réunies, tél. Bonnet n° 959-966, Washington, 1er février 1951, *ibid.*

<sup>23</sup>. Pour le Plan Schuman en 1951, *Europe 1949...* vol. 66 (21 juin 1950-31 mars 1951) et 67 (1er avril-31 décembre 1951), correspondance citée dans "Paris et Washington...", *art. cit.*

<sup>24</sup>. Sur les questions relatives à l'OTAN (adhésion allemande en particulier) en 1951, *Europe 1949...* vol. 18 (janvier 1950-mai 1951), 19 (juin-décembre 1951), Pacte Atlantique et Pacte Méditerranéen, MAE.

<sup>25</sup>. *L'Année Politique (AP)* 1951, p. 194 et, sur les épisodes cités, mois correspondants, *passim*.

<sup>26</sup>. *Ibid.*, p. 313. Sur l'étroit contrôle des débordements du SPD par les Américains - notamment en matière sarroise -, "Paris et Washington...", *art. cit.*, p. 261-262.

<sup>27</sup>. Tél. Croy n° 4869-4875, Londres, 6 décembre 1951, *Europe 1949...* vol. 21. La pression exercée sur la France via les petits alliés de Washington les plus dociles (ceux du Bénélux en général, de la Belgique en particulier, acquise à "la nécessité (...) de ne pas paraître moins européen que ses partenaires") invoqua régulièrement l'intention immédiate des Américains, si Paris persistait dans ses astuces dilatoires contre l'"intégration" requise au niveau des

divisions, de "créer une nouvelle Wehrmacht, plus ou moins autonome". Lettre de Hauteclouque n° 1950, 12 décembre 1951, *ibid.* Souligné par le lecteur du Quai d'Orsay.

<sup>28</sup>. M. Blank était prévu à sa tête (ce qui, tout étant mûr à l'heure des annonces publiques, ne pouvait surprendre les observateurs des Affaires allemandes: le tél. ne le précise pas). Tél. Bérard n° 8759-8761, Bonn, 12 décembre 1951, *ibid.* Souligné par son lecteur du Quai.

<sup>29</sup>. Tél. Bérard n° 8695-8698, Bonn, 10 décembre 1951, *ibid.* Descriptif du Dr Lenz, Secrétaire d'État à la Chancellerie, parfaitement mensonger, les Français ne l'ignoraient pas, et ce, depuis longtemps (*cf supra* les référ. sur les années 1948-1950).

<sup>30</sup>. Tél. Bérard n° 8699-8703, Bonn, 10 décembre 1951, rendant compte d'entretiens entre Mc Cloy et Schumacher, puis Adenauer, *ibid.*

<sup>31</sup>. Tél. François-Poncet n° 9250-9251, *réserve*, Bonn, 31 décembre 1951, *ibid.*

<sup>32</sup>. Tél. François-Poncet n° 402-409, Bonn, 16 janvier 1952, *Europe 1949...* vol. 22, CED, janvier-avril 1952, MAE. Souligné par le lecteur du Quai d'Orsay. Sur l'importance du conflit colonial en 1952 dans le contentieux général, CED incluse, entre Français et Américains, A. Lacroix-Riz, *Les Protectorats du Maghreb entre la France et Washington du débarquement à l'indépendance 1942-1956*, L'Harmattan, 1988, chap. 5.

<sup>33</sup>. Le passage coupé fournit les n° des tél. concernés de Luxembourg (14) et Vienne (269). Tél. Bérard n° 1450-1467, *Réserve*, Bonn, 18 février 1952, *Europe 1949...* vol. 22. Dans ce vol. figure le tél. Saffroy n° 5, du 5 janvier 1952, explicite sur le vrai jugement (très hostile) du Luxembourg à propos à la fois de "la fédération" européenne supra-nationale requise par Washington et de l'Allemagne de Bonn (citée *infra*, à propos des craintes européennes de l'irréductibilité allemand).

<sup>34</sup>. Ce courrier ne le précise pas. Il faudrait citer tous les fonds CED, de 1950 à 1954, à propos de tous les pays européens - Bénélux au premier chef, qui avait affecté l'enthousiasme, à New York, en septembre 1950, pour l'entrée immédiate de la RFA dans l'OTAN (correspondance de ce mois, *Europe 1949...* vol. 88 ; *Europe 1949...* vol. 21 à 31 depuis novembre 1950 sur le mélange de haine et de peur qu'inspirait l'Allemagne de Bonn aux pays concernés et *cf infra*).

<sup>35</sup>. Tél. Bérard n° 1450-1467, *réserve*, Bonn, 18 février 1952, *Europe 1949...* vol. 22.

<sup>36</sup>. Mémoire secret remis par Hallstein à Monnet, 13 octobre 1950, *Europe 1949...* vol. 66 (voir "Paris et Washington...", *art. cit.*, p. 254 sq). Sur la période 1945-1950, référ. *supra*.

<sup>37</sup>. Tél. François-Poncet n° 4802-4803, *réserve*, Bonn, 19 mai 1952, *Europe 1949...* vol. 23.

<sup>38</sup>. Voir toutes les cotes CED citées. J'ai relevé ce type de contradictions à propos de l'industrie lourde allemande dans "Paris et Washington...", *art. cit.*, p. 257-258.

<sup>39</sup>. Tél. François-Poncet n° 529-535, *réserve*, Bonn, 19 janvier 1952, *Europe 1949...* vol. 22.

<sup>40</sup>. "pour que le Département d'État nous seconde d'une façon plus positive dans l'effort que nous faisons, en ce moment, pour obtenir du Gouvernement Fédéral qu'il consente à certaines interdictions ou limitations d'armements". *Ibid.*

<sup>41</sup>. Ajouter aux référ. sur le réarmement précoce, James S. Martin, *All Honorable Men*, Boston, 1950, remarquable témoignage - confirmé par les archives - d'un responsable (brimé, impuissant, puis démissionnaire) des Services américains de la Décartellisation.

<sup>42</sup>. Tél. François-Poncet n° 689-693, *réserve*, Bonn, 25 janvier 1952, *Europe 1949...* vol. 22.

<sup>43</sup>. Il faudrait savoir - la documentation consultée ne le permet pas - si ce tableau épouvantable des arsenaux français ne couvrirait pas une politique d'achats systématiques aux États-Unis aux racines non exclusivement techniques. Ce qu'on connaît des pressions américaines, en matière aéronautique notamment, impose la prudence sur l'objectivité de ce texte. Voir A. Lacroix-Riz, *Le choix de Marianne: les relations franco-américaines de la Libération aux débuts du Plan Marshall (1944-1948)*, Paris, 1986, chap. 4 et 5, particulièrement p. 167-170 et, sur la "réorganisation" accompagnée de licenciements massifs, de 1948 à 1950, Herrick Chapman, "Les ouvriers, le communisme et l'État: les politiques de reconstruction d'après-guerre dans l'industrie aéronautique 1944-1950", *Le Mouvement social*, décembre 1988 (p. 65-96), p. 82-94.

<sup>44</sup>. Lettre de Leusse (Service d'Information et de Presse) à Seydoux, Consul Général à New York, Paris, 26 janvier 1952, *Papiers Bonnet, cp.*

<sup>45</sup>. De politique intérieure pour Acheson. Tél. Bonnet n° 1305-1312, 1er mars 1952, *Europe 1949...* vol. 20. Fiasco sur les efforts de réarmement en général (demande américaine de 50 divisions avant la fin de l'année, insupportable à des économies européennes dont la reconstruction était à peine achevée) et sur la CED en particulier : *Europe 1949...* vol. 19 et 20.

<sup>46</sup>. Tél. François-Poncet n° 1710-1715, Bonn, 27 février 1952, *Europe 1949...* vol. 22.

<sup>47</sup>. Tél. François-Poncet n° 1710-1715, Bonn, 12 mai 1952, *ibid.*

<sup>48</sup>. Note du 15 mai 1952 "A. S. Traité instituant une Communauté Européenne de Défense", *ibid.*



<sup>49</sup>. "Observations relatives aux dispositions du projet sur l'Armée Européenne" jointe à la note précédente, 15 mai 1952, *ibid.*

<sup>50</sup>. AP 1953 et surtout fonds relatifs à la CED, particulièrement *Europe 1949...* vol. 24 (janvier-février 1953) et 25 (mars-juin 1953), MAE.

<sup>51</sup>. Tél. François-Poncet n° 842-846, Bonn, 14 février 1953, *Europe 1949...* vol. 24.

<sup>52</sup>. Tél. François-Poncet n° 885-889, urgent, Bonn, 18 février 1953, *ibid.*

<sup>53</sup>. Le correspondant de la *Frankfurter Allgemeine* "a été assez troublé par /sa/ conversation (...) à Rome, avec une "vieille" dame, dans laquelle il est facile de reconnaître Geneviève Tabouis, et qui lui aurait dit: "nous venons d'enterrer la communauté européenne de défense sous les azalées de la villa Aldobrandini. Il est apparu que cette communauté n'avait aucun avenir. Seulement, nous avons fait en sorte de nous séparer poliment, et dans les formes diplomatiques". Tél. François-Poncet n° 1079-1086, Bonn, 27 février 1953, *ibid.*

<sup>54</sup>. Lettre de François-Poncet n° 436, Godesberg, 26 février 1953, *ibid.*

<sup>55</sup>. Tél. Saffroy *réserve* n° 27, Luxembourg, 6 mars 1953, *ibid.*

<sup>56</sup>. Tél. Saffroy *réserve* n° 30, Luxembourg, 6 mars 1953, *Europe 1949...* vol. 25.

<sup>57</sup>. Tél. Saffroy *réserve* n° 4, Luxembourg, 29 janvier 1954, *Europe 1949...* vol. 27, CED (janvier-mars 1954), MAE.

<sup>58</sup>. La presse allemande motiva - avec pertinence - l'"indiscrétion" au ton optimiste de Paris par le débat d'investissement. Tél. François-Poncet n° 3256, Bonn, 19 juin 1953, *Europe 1949...* vol. 25.

<sup>59</sup>. Tél. François-Poncet *réserve* n° 3265, Bonn, 19 juin 1953, *ibid.*

<sup>60</sup>. Note jointe à la lettre de François-Poncet n° 1034, Bad-Godesberg, 17 mai 1954, *Europe 1949...* vol. 28. Souligné dans le texte.

<sup>61</sup>. Mémoire du 18 mai 1954 de Bonn pour Washington (solution de remplacement de la CED) auquel Blank opposa, officiellement, "le démenti /mensonger/ le plus formel", lettre de François-Poncet n° 3046, Bad-Godesberg, 9 juin 1954, *ibid.*

<sup>62</sup>. J. F. Dulles, dans sa déclaration grandiloquente sur le rejet de la CED - attendu par chaque chancellerie depuis quatre ans ("c'est une tragédie que dans un pays le nationalisme encouragé par le communisme se soit affirmé de manière à mettre en danger toute l'Europe") -, ne se déroba pas à la rituelle allusion : il fallait restituer la souveraineté à une Allemagne qui n'avait aucunement démérité et méritait de devenir "un libre partenaire de la Société des Nations (*a free equal member of the Society of Nations*)". Déclaration en anglais, 30 août 1954, traduite par moi, *Europe 1949...* vol. 30, CED (août 1954), MAE.

<sup>63</sup>. A. Lacroix-Riz, "Paris et Washington...", *art. cit.*, p. 263-265. Très significative de la position d'un État à la fois directement issu de celui du III<sup>e</sup> Reich et déculpabilisé par l'atmosphère de guerre froide fut la déclaration à Hambourg, le 22 janvier 1950, à une réunion du Parti libéral (FDP), du "ministre de la Justice Dehler en présence du vice-chancelier Bluecher" sur la non-culpabilité de l'Allemagne dans la Première Guerre mondiale, dont la seconde n'aurait été qu'une conséquence : "l'Allemagne ne porte pas seule la responsabilité du phénomène hitlérien. Hitler est une conséquence du Traité de Versailles et de la pusillanimité de la France", etc. Armand Bérard, *Un Ambassadeur se souvient Washington et Bonn 1945-1955*, Paris, 1978, p. 283. Ouvrage aussi explicite que les archives sur l'imprégnation nazie de l'État ouest-allemand, *passim*.

<sup>64</sup>. Sur la perception française du phénomène, *ibid.* (Bérard montre à quel point la droite, majoritaire, du SPD était contaminée par le nazisme : ainsi Carlo Schmid, entouré "d'anciens chefs de jeunesse nazis", présentés à ses interlocuteurs français comme "venus faire amende honorable". Thèse assurément optimiste, rapportée au propos de son chef de cabinet, "qui fut à vingt-quatre ans colonel de tanks" : "Tout de même, (...) quel beau jour que celui où j'ai planté le drapeau de mon régiment sur le Caucase !, *ibid.*, p. 212) ; A. Lacroix-Riz, réf. de la n. 3 ; "Une "politique douce" précoce : Paris face à la politique allemande de Washington de la fin de la guerre à la fin de 1945", *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, n° 3, 1991 ; "Paris et la "bonne Allemagne" anglo-américaine du départ du Général de Gaulle à la Conférence de Moscou (janvier 1946-printemps 1947)", art. à par., *GMCC* ; "La dénazification politique de la zone américaine d'occupation en Allemagne vue par les Français (1945-1949)", article à paraître, *Francia*, vol. 18/3 ; "La dénazification économique de la zone d'occupation américaine : la perception française du phénomène", *Revue historique*, n° 574, janvier 1991, p. 303-347. Sur les politiques de "dénazification" britannique et américaine, voir respectivement Barbara Marshall, *The Origins of Post-War German Politics*, Londres, 1988 et James S. Martin, *All...*, *op. cit.*

<sup>65</sup>. Lettre de Du Sault n° 1087, Lisbonne, 20 novembre 1950, *Europe 1949...* vol. 21.

<sup>66</sup>. AP 1951, citée longuement pour son caractère significatif, malgré son usage systématique de la litote (*cf* notamment p. 146) : grâce accordée par McCloy, le 31 janvier, à vingt et un criminels de guerre, avec libération immédiate d'"Alfred Krupp Von Bohlen und Halbach et /de/ ses coaccusés", p. 22 ; "le général Von Falkenhausen, condamné le 9 mars par un tribunal belge à douze ans de travaux forcés pour son activité sous l'occupation, et libéré le

28, est accueilli à son retour par M. Adenauer. Le général Ramcke, ancien chef des troupes allemandes à Brest, qui, évadé le 18 janvier, s'était fait remarquer par des déclarations intempestives, se constitue prisonnier le 7 mars. Le 21, le tribunal militaire de Paris le condamne à cinq ans de réclusion. "Violation du droit", proclame, le 24 mars, le président du groupe parlementaire du parti allemand, membre de la majorité de Bonn, qui en profite pour réclamer la publication des documents allemands sur les "crimes commis par des partisans français en France et des officiers français en zone d'occupation française entre 1944 et 1946", p. 86 ; tapage sur l'"égalité des droits" par "le Casque d'acier reconstitué ou le parti socialiste du Reich, de tendance néo-nazie", p. 119 ; "atmosphère politique (...) inquiétante" de mai : succès électoral en Basse-Saxe - 10% des voix - du Parti socialiste du Reich (SRP), après la "bruyante campagne de style hitlérien" du "général Remer, l'homme qui a réprimé le complot contre Hitler du 20 juillet 1944" (et même succès nazi aux élections présidentielles en Autriche). "Le gouvernement de Bonn semble décidé à agir. Il a dissous le 4 mai les organisations militaires du SRP, et introduit une instance en dissolution de ce parti, pour inconstitutionnalité, devant la Cour Suprême fédérale, mais celle-ci n'existe encore que sur le papier. Son action est beaucoup plus énergique contre la propagande unitaire et hostile au réarmement des communistes, dont de nombreux journaux sont suspendus. Aussi bien l'aile droite de la coalition gouvernementale s'inquiète-t-elle sans doute plus de trouver une concurrence à l'extrême-droite que du contenu même du néo-nazisme : plus d'un fonctionnaire, certains députés de la majorité même n'ont un passé ni des conceptions radicalement différents. Le Docteur Lehr, ministre fédéral de l'Intérieur, qui proclame le 10 mai son intention d'"étouffer l'incendie néo-nazi", décide le 17 que les fonctionnaires allemands condamnés pour crimes de guerre pourront être maintenus à leurs postes. Sur le plan moral aussi la transformation de l'Allemagne est lente", p. 146 ; discours de Ramcke, le 22 juillet, "devant les anciens parachutistes réunis à Brunswick, réclamation/ la libération des criminels de guerre, et "qu'on renonce à toute diffamation à l'égard du peuple allemand et de ses soldats, y compris les Waffen SS" (...) un vent de réhabilitation souffle sur l'Allemagne sollicitée, même si la majorité des Allemands ne va pas aussi loin dans cette voie que la *Bruderschaft Deutschland* s'adressant au général Juin : "Ne sous-estimez pas la solidité des liens de camaraderie qui unissent aujourd'hui les soldats allemands à ceux qui sont encore détenus dans votre pays pour des méfaits qu'un jour vos soldats commettront quotidiennement en Union Soviétique dans leur lutte contre un ennemi cruel" ou encore : "L'acte de vengeance dont le Maréchal Pétain fait l'objet, et le fait que vos officiers ne s'insurgent pas contre cet acte nous font douter des qualités profondes de l'armée française d'aujourd'hui", p. 194 ; en août, "le "Corps-franc Allemagne" proclame que "l'Allemagne remilitarisée de demain ne peut être que libre nationalement, militairement et économiquement". D'autres groupes affirment "l'efficacité et l'utilité" des camps de concentration nazis. De telles manifestations renforcent les craintes de certains démocrates allemands sur les conséquences internes d'un réarmement. Entre un état d'esprit "ohne mich" et le nationalisme extrême, la place semble assez étroite dans l'opinion pour l'acceptation d'une intégration militaire comportant les garanties jugées nécessaires à Paris", p. 214.

<sup>67</sup>. Lettre d'Huard n° 470, Tubingen, 15 décembre 1948, *Allemagne...* vol. 21 ou A. Lacroix-Riz, "La France face à la menace...", *art. cit.*

<sup>68</sup>. A. Bérard, *Un Ambassadeur...*, *op. cit.*, *passim* et Raymond Poidevin, "René Mayer et la politique extérieure de la France (1943-1953)", *Revue d'Histoire de la Deuxième Guerre Mondiale (RHDGM, actuellement GMCC)*, avril 1984 (p. 73-97), p. 89 : entretiens franco-américains des 26 et 27 mars 1953 à Washington ("les Américains voudraient satisfaire le mouvement qui se développe en Allemagne en faveur de /la/ libération /des criminels de guerre/ en suggérant la création d'une commission mixte des grâces").

<sup>69</sup>. Tél. François-Poncet n° 2153-2157, Bonn, 6 avril 1951, *Europe 1949...* vol. 67.

<sup>70</sup>. Le FDP fit du "problème (...) des criminels de guerre et /de/ celui des avoies /allemands/ à l'étranger" un de ses thèmes essentiels de propagande. Tél. Bérard n° 5868, Bonn, 23 juin 1952, *Europe 1949...* vol. 23.

<sup>71</sup>. Lettre de Bérard n° 457, Bonn, 19 février 1952, *Europe 1949...* vol. 22.

<sup>72</sup>. Tél. Bérard n° 1519, Bonn, 20 février 1952, *ibid.*

<sup>73</sup>. Tél. François-Poncet n° 2779, Bonn, 31 mars 1952, *ibid.* Le héros présumé, "condamné à dix-huit ans de prison pour son attitude en Russie", fut libéré au printemps 1953 par le Britannique Kirkpatrick, A. Bérard, *Un Ambassadeur...*, *op. cit.*, p. 448.

<sup>74</sup>. Tél. Haussaire n° 8103, Bonn, 17 septembre 1952, *Europe 1949...* vol. 23.

<sup>75</sup>. A. Bérard, *Un Ambassadeur...*, *op. cit.*, p. 411.

<sup>76</sup>. Tél. François-Poncet n° 8966, Bonn, 25 octobre 1952, *Europe 1949...* vol. 23 (pratiquement repris dans les mêmes termes par Bérard, *Un Ambassadeur...*, *op. cit.*, p. 417-418).

<sup>77</sup>. Tél. de la Direction générale politique à l'Ambassade à Bonn, n° 2323-2332, Paris, 12 juin 1953, *Europe 1949...* vol. 100, Conférence des Trois MAE à Washington de juillet 1953 (mai-août 1953), MAE.

<sup>78</sup>. Tél. François-Poncet n° 2153-2157, Bonn, 6 avril 1951, *Europe 1949...* vol. 67.

<sup>79</sup>. L'"ancien commandant de la division Grossdeutschland", encensé avant sa libération, par la *Bruderschaft*, association dirigée par "plusieurs anciens Gauleiter nazis", théoriquement fondée "pour défendre l'honneur de

l'ancienne armée allemande contre les diffamations", fut consulté par Adenauer, notamment en 1949, sur la reconstitution de la Wehrmacht ; il fut libéré en 1953 et élu presque aussitôt député FDP. Dans un discours prononcé le 20 mars 1954 à Donaueschingen, "il a eu le front de prétendre, releva Bérard, qu'il avait été traité dans les geôles alliées plus durement qu'aucun étranger ne l'avait été sous le régime nazi". *Un Ambassadeur...*, *op. cit.*, p. 294 et 525.

<sup>80</sup>. Tél. François-Poncet n° 1334, Bonn, 13 mars 1953, *Europe 1949...* vol. 25. Deux derniers passages encadrés de plusieurs traits de crayon noir par leur lecteur.

<sup>81</sup>. A. Bérard, *Un Ambassadeur...*, *op. cit.*, p. 425, 383, 385-386.

<sup>82</sup>. *Ibid.*, p. 425.

<sup>83</sup>. Lettre de François-Poncet n° 529, Bad-Godesberg, 12 mars 1954, *Europe 1949...* vol. 27. Sur le recrutement de la Légion en Sarre, *Un Ambassadeur...*, *op. cit.*, p. 418.

<sup>84</sup>. R. Poidevin, "René Mayer...", *art. cit.*, p. 89. Sur le fondement de la critique américaine des guerres coloniales - la prétention à la relève du Protecteur -, A. Lacroix-Riz, *Les Protectorats du Maghreb...*, *op. cit.*

<sup>85</sup>. Tél. Bérard *résumé* n° 1450-1467, Bonn, 18 février 1952, *Europe 1949...* vol. 22. Outre les fonds CED du Quai d'Orsay, les Mémoires de Bérard fourmillent d'informations précises.

<sup>86</sup>. *Un Ambassadeur...*, *op. cit.*, p. 379 (*passim*, sur la résignation de la France - logique, compte tenu de l'alignement de sa politique allemande sur celle des Anglo-Saxons - aux relations normales avec un appareil d'État directement issu du III<sup>e</sup> Reich). Sur Speidel, *cf. infra*. Le Quai d'Orsay se montra plus préoccupé des campagnes communistes contre le réarmement allemand, traquées et réprimées avec une énergie - pro-américaine - grandissante (AP des années cinquante ; correspondance, notamment de septembre à novembre 1953, *Europe 1949...* vol. 26 et surtout *Europe 1949...* vol. 71, FSM, juillet 1949-octobre 1955), que des conséquences réelles de cette résurrection militaire.

<sup>87</sup>. *Un Ambassadeur...*, *op. cit.*, p. 356.

<sup>88</sup>. Tél. François-Poncet n° 402-409, Bonn, 16 janvier 1952, *Europe 1949...* vol. 22.

<sup>89</sup>. Discours radiodiffusé du 19 janvier, tél. Haussaire n° 558, 19 janvier 1952, souligné dans le texte, *ibid.*

<sup>90</sup>. Tél. François-Poncet n° 2779, Bonn, 31 mars 1952, *ibid.*

<sup>91</sup>. Trait majeur relevé par Bérard, *Un Ambassadeur...*, *op. cit.*, p. 262 notamment. Voir aussi A. Lacroix-Riz, "La France face à la menace militaire...", *art. cit.*

<sup>92</sup>. Tél. Bonnet n° 1212, Washington, 19 mars 1949, *Europe...*, vol. 26, Pacte Atlantique (10-31 mars 1949), MAE. Sur le contexte, A. Lacroix-Riz, "Vers le Plan Schuman...", *art. cit.*

<sup>93</sup>. Commentaires de Strauss rapportés par "un informateur bien renseigné", lettre de François-Poncet n° 1244, Bonn, 30 juillet 1953, *Europe 1949...* vol. 26. Sur ce voyage de la fin juin - tous préparatifs achevés en matière d'effectifs -, correspondance de juin-juillet 1953, *Europe 1949...* vol. 25 et 26.

<sup>94</sup>. Tél. *résumé*, Bonn, n° 3296-3300, 21 juin 1953, *Europe 1949...* vol. 25.

<sup>95</sup>. Ayant quitté le Haut-Commissariat /en juillet 1952/, McCloy, "aux États-Unis, consacra/ une grande partie de son temps à maintenir un contact étroit entre Bonn et Washington". Réf. n. suiv.

<sup>96</sup>. Lettre de Poussard n° 1215, *secret*, Godesberg, 12 juin 1953, *Europe 1949...* vol. 100.

<sup>97</sup>. AP 1951, p. 22.

<sup>98</sup>. Sur "l'introduction par le gouvernement allemand d'un projet de loi de recrutement devant le Bundestag préalablement à la ratification du traité sur la communauté européenne de défense", avec l'appui officiel des Américains, tél. Bonnet n° 2545-2553, Washington, 22 avril 1952, *Europe 1949...* vol. 22 (et vol. suiv.).

<sup>99</sup>. Note de 0 (*sic*) après un "long entretien" avec Blank, transmise avec la lettre de François-Poncet n° 1035, Bonn, 17 mai 1954, *Europe 1949...* vol. 28. Expression probable en marks.

<sup>100</sup>. Note non signée de la Direction générale politique, qui porte la griffe du nouveau ministre, 31 janvier 1953, *Europe 1949...* vol. 24.

<sup>101</sup>. Lettre de François-Poncet n° 1893, Bonn, 10 juillet 1952, *Europe 1949...* vol. 23.

<sup>102</sup>. Lettre de François-Poncet n° 2245, *secret*, Bad-Godesberg, 31 octobre 1953, *Europe 1949...* vol. 26. Sur ses indulgences jugées coupables par Bérard - "comme il y a dix ans, *écrivit-il en octobre 1949*, il cherche à s'entendre", *Un Ambassadeur...*, *op. cit.*, p. 229- *ibid.*, *passim*.

<sup>103</sup>. Sur le Deutsches Büro für Friedensfragen de la Bizone en 1947 - noyau de l'appareil d'État de Bonn -, John Gimbel, *The American Occupation of Germany. Politics and Military, 1945-1949*, Stanford, 1968, *passim*. Sur l'activité de von Etzdorf, "représentant de la Wilhelmstrasse auprès de l'état-major de la Wehrmacht", au Friedensbüro, adjoint du Consul général Pfeiffer, consul à Alger pendant la guerre, A. Bérard, *Un Ambassadeur...*, *op. cit.*, p. 269.

<sup>104</sup>. Fiche de renseignements jointe à la lettre de François-Poncet n° 2245, *secret*, Bad-Godesberg, 31 octobre 1953, *Europe 1949...* vol. 26. Souligné par moi. (Sur la précoce savonnette à nazisme que fut la participation -ou la revendication *a posteriori* à la participation- au complot du 20 juillet 1944, A. Lacroix-Riz, "Paris et la "bonne Allemagne..." et "La dénazification politique de la zone américaine...", *art. cit.*)

<sup>105</sup>. Délicieuse litote qui désignait une politique. Voir A. Bérard, *Un Ambassadeur...*, *op. cit.*, *passim*, aussi explicite que les archives du Quai d'Orsay.

<sup>106</sup>. Résumé des déclarations joint au courrier cité à la n. suiv.

<sup>107</sup>. Lettre de François-Poncet n° 1556, Bad-Godesberg, 16 juillet 1954, *Europe 1949...* vol. 29.

<sup>108</sup>. Lettre d'Huard n° 470, Tübingen, 15 décembre 1948, *Allemagne...* vol. 21. Voir aussi le rapport secret de l'Inspection du Désarmement militaire, décembre 1948 (exigence de "garanties d'unification de l'Allemagne et de restauration de l'Allemagne de l'Est"), *ibid.*

<sup>109</sup>. Note citée, secret, 28 septembre 1950, *Europe 1949...* vol. 100.

<sup>110</sup>. Note Bonnet, octobre 1950 (mention manuscrite), "problème du réarmement allemand", *Papiers Bonnet cp.*

<sup>111</sup>. Voir toutes les référ. sur le réarmement ouest-allemand de 1945 à 1950. La parfaite hypocrisie britannique est éclairée par Victor Rothwell, *Britain and the Cold War 1941-1947*, Londres, 1982, particulièrement p. 301-307 et Josef Foschepoth, "British Interest in the Division of Germany after the Second World War", *Journal of Contemporary History*, juillet 1986, p. 391-411.

<sup>112</sup>. Le Ministre de l'Intérieur interdit dès novembre 1949 d'utiliser ou d'exposer "des cartes géographiques qui s'arrêtent à la frontière de l'Oder-Neisse", pour attester la non-résignation de "l'Allemagne (...) à cette limite" et empêcher "que le public s'y accoutume et finisse par la considérer comme normale", A. Bérard, *Un Ambassadeur...*, *op. cit.*, p. 257.

<sup>113</sup>. La droite du SPD, avec Carlo Schmid notamment, avait à la fois notifié et masqué en décembre 1948 son ralliement au réarmement *stricto sensu* en vantant les mérites d'"une force armée internationale placée au service d'un système de sécurité collective" et d'une "police démocratique" qui constituerait "la meilleure garantie contre une invasion totalitaire". Tél. Seydoux n° 300, Francfort, 13 décembre 1948, *Allemagne...* vol. 21 ou A. Lacroix-Riz, "La France face à la menace...", *art. cit.*

<sup>114</sup>. Réunion des dirigeants SPD de Wurtemberg-Bade, tél. Bérard n° 4736, Bonn, 17 septembre 1950, *Europe 1949...* vol. 66.

<sup>115</sup>. Tél. Carolet n° 41, Berlin, 23 avril 1951, *Europe 1949...* vol. 67.

<sup>116</sup>. A. Bérard, *Un Ambassadeur...*, *op. cit.*, p. 383.

<sup>117</sup>. Ancien responsable berlinois du syndicalisme chrétien, chef de la CDU de zone orientale, Jacob Kaiser avait clamé qu'il ne reconnaîtrait "jamais la ligne Oder-Neisse". Rapport mensuel de Noblet pour Ganeval, août 1948, *Y 1944-1949* vol. 337, situation à Berlin, 1er août-30 septembre 1948, MAE.

<sup>118</sup>. Tél. Bérard n° 8695-8698, *réserve*, Bonn, 10 décembre 1951, *Europe 1949...* vol. 21.

<sup>119</sup>. Tél. Noblet n° 4, Berlin, 2 janvier 1952, *Europe 1949...* vol. 22.

<sup>120</sup>. Lettre de Bérard n° 422, Bonn, 16 février 1952, *ibid.*

<sup>121</sup>. Tél. Haussaire n° 1279, Bonn, 11 février 1952, *ibid.*

<sup>122</sup>. Lettre de Bérard n° 457, Bonn, 19 février 1952, *ibid.*

<sup>123</sup>. Tél. François-Poncet n° 2779, Bonn, 31 mars 1952, *ibid.* Sur Remer, voir la note 66.

<sup>124</sup>. Bérard citait à cet égard ses tél. n° 1356 et 1436 non joints à ce vol.

<sup>125</sup>. Tél. Bérard n° 1450-1467, *réserve*, Bonn, 19 février 1952, *Europe 1949...* vol. 22.

<sup>126</sup>. Résignation française exprimée par la litote diplomatique: "Les relations à établir entre la Communauté Européenne de Défense et l'Organisation du Traité de l'Atlantique posent un problème qui n'est pas insoluble, mais qui le deviendrait précisément à partir du moment où l'adhésion de la République Fédérale Allemande (*sic*) au Traité de l'Atlantique Nord serait envisagée". Référ. n. suiv.

<sup>127</sup>. Tél. *réserve* n° 1882-1897 (pour Washington), Paris, 30 janvier 1952, *Europe 1949...* vol. 22. Sur les préparatifs atlantiques de 1948-49, référ. *supra*.

<sup>128</sup>. Note du 15 mai 1952, *Europe 1949...* vol. 23.

<sup>129</sup>. Tél. Saffroy n° 5, Luxembourg, 5 janvier 1952, *Europe 1949...* vol. 22, et voir toutes les cotes relatives à la CED.

<sup>130</sup>. Tél. (à Londres, Washington, Bonn notamment), Paris, 14 décembre 1952, *Europe 1949...* vol. 23.

<sup>131</sup>. "Les ondes de l'émission ont été dirigées sur Washington". Tél. François-Poncet n° 1250-1256, Bonn, 7 mars 1953, *Europe 1949...* vol. 25.

<sup>132</sup>. Tél. Haussaire n° 1247, Bonn, 6 mars 1953, *ibid.*

<sup>133</sup>. Tél. Haussaire n° 1303, Bonn, 10 mars 1953, *ibid.*

<sup>134</sup>. "Les Russes, écrit Bérard à propos du communiqué des Trois Occidentaux au terme de la conférence de Washington de juillet 1953, doivent être amenés à penser que notre objectif n'est pas seulement le rétablissement de l'unité allemande, mais également la libération des pays satellites", *Un Ambassadeur...*, *op. cit.*, p. 463. Campagne américaine de nature manifestement plus idéologique (à usage du camp "occidental") que militaire, comme il ressort de

---

la consultation d'*Europe 1949...* vol. 33 et 34 notamment, URSS et Europe orientale, dossier général, juillet 1949-décembre 1955, MAE. Voir aussi Cécile Parlange, "Le problème des réfugiés en Europe occidentale, 1945-1955", maîtrise, Université de Toulouse-Le Mirail, 1988.

<sup>135</sup>. A. Bérard, *Un Ambassadeur...*, *op. cit.*, p. 476.

<sup>136</sup>. Voir aussi Pierre Guillen, "La France et la question de la défense de l'Europe occidentale, du Pacte de Bruxelles (mars 1948) au Plan Pleven (octobre 1950)", *RHDGM*, n° 144, octobre 1986, p. 79-98, et R. Poidevin, "La France devant le problème de la CED : incidences nationales et internationales (été 1951 à été 1953)", *RHDGM*, n° 129, 1983, p. 35-57.

<sup>137</sup>. Tél. Garnier n° 215, *réserve*, La Haye, 25 mars 1953, *Europe 1949...* vol. 25.

<sup>138</sup>. Tél. François-Poncet n° 3074, Bonn, 22 juin 1954, *Europe 1949...* vol. 29 (sur les années 1948-1950, référ. *supra*).

<sup>139</sup>. *Ibid.*

<sup>140</sup>. Note sur l'avenir de la RFA, 12 avril 1950, *Europe 1949...* vol. 87. Souligné par le lecteur.

<sup>141</sup>. Tél. Saffroy *réserve* n° 4, Luxembourg, 29 janvier 1954, *Europe 1949...* vol. 27.

<sup>142</sup>. Note sur l'avenir de la RFA, 12 avril 1950, *Europe 1949...* vol. 87. Voir "Vrais et faux ennemis...", *art. cit.* et "La perception militaire de l'URSS...", *communic. cit.*